+++++++++++++++++++

En Amérique, dans cette atmosphère saxonisée et saxonisante, nous le savons maintenant: nous sommes restés catholiques parce que nous sommes restés Français. Après Dieu voilà d'où nous est venu le salut.

Abbé GROULX.

+++++++++++++++++++

La Survivance

Organe de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta

VOL. XVII — EDMONTON, ALBERTA — MERCREDI 24 OCTOBRE 1945 — No 49

OBSERVATOIRE

La confusion des mots

Il semble que l'usage se répand de plus en plus d'employer les mots sans retenue et sans honnêteté. Une doctrine déplaît-elle? On essaie, même avant tout examen sérieux, de la discréditer auprès du public en lui accolant des épithètes qu'elle ne souffre pas; on cherche à faire passer pour des mécréants ceux qui la professent.

Le député de Macleod a fait justement la remarque dans l'un de ses discours à la Chambre des Communes. "Tout homme, a dit M. Hansell, croit en son propre pays; mais quand il tente d'y rétablir l'ordre ou déclare publiquement que son premier devoir est envers sa patrie, on le qualifie aussitôt d'isolationniste ou d'ultra-nationaliste. Les agents de la propagande se mettent à l'oeuvre et lui décochent leurs propos mensongers". Et plus loin: "Si quelqu'un prend la parole n'importe où au Canada. . . pour critiquer de quelque manière la Russie, il s'attire immédiatement les anathèmes des propagandistes rouges. . . et il est qualifié de fasciste."

Voilà qui est bien dit. Mais la deuxième remarque de M. Hansell, bien qu'elle garde encore de sa valeur, commence à vieillir. Nous pouvions voir certaines feuilles dont les rédacteurs ne manquaient jamais une occasion de faire sa toilette à l'ours moscovite, préparer prudemment une volte-face. Nous les entendrons bientôt frapper à grands

(suite à la page 8)

Réunnion de l'Exécutif l'A.C.F.A.

La prochaine assemblée de l'Exécutif de l'Association canadienne-française de l'Alberta aura lieu, le 28 octobre, à 2h.30 p.m., à la Survivance.

Dans le trou du Goffeur

A Pataud

As-tu remarqué, mon cher Pataud,
Comment, pour se nommer, les hommes
Empruntent leurs mots
Aux bêtes que nous sommes?

* * *

Du renard ils donnent le nom
A qui de ruse fait usage.
Montre-t-il un fier courage?
Ils le baptisent lion.

* * *

Celle qui jouit d'un beau ramage,
Comme Lily Pons,
Passe dans leurs parages
Pour un rossignol ou un pinson.

* * *

On est encore, en leur langage,
Amoureux comme un pigeon;
Comme un mouton on est sage
Ou bête comme un dindon.

* * *

Celui qui fuit tout savonnage
Reçoit un autre nom.
Faut-il le dire? Est-ce un outrage?
Ils l'appellent tout bas: un cochon.

* * *

Nous pourrions en dire davantage
Et nombrer qu'outre nos noms,
Ils volent encore nos images
Pour des armoiries et des blasons.

* * *

A l'aigle, l'Américain rend hommage;
L'Anglais adore le lion;
Le coq au Français inspire courage;
Pour le Canayen, c'est le mouton.

* * *

A Pataud, chien de bon lignage
Mais qui vit dans les concessions,
On rend aussi un bel hommage.
En veux-tu savoir la façon?

* * *

D'une vie que la misère ravage
De toutes sortes de privations,
Sans au bonheur donner partage,
"Vie de chien", dit-on.

* * *

On nous vole encore notre pelage
Quand nous sommes de saison;
On nous arrache le plumage
Pour y mettre la tête ou le croupion.

* * *

Voilà, mon cher Pataud, les hommes!
Ils nous font peu d'honneur, en somme,
En se vantant à tout propos
De porter nos poils et nos bobos.

* * *

Rien d'humain, dit-on, n'inquiète
Nos pauvres coeurs de bêtes;
Mais il s'agite de nos instincts
Dans le pauvre coeur humain.

Le GOFEUR.

Le neuvième emprunt sera consacré à la solution des problèmes de paix

On a fait au comité national les commentaires suivants sur l'emprunt qui vient d'être lancé à travers le pays:

"Le IXe emprunt de la victoire fournit aux Canadiens l'occasion d'un nouvel effort. Mais il diffère des précédents de deux façons. D'abord, il couvrira une période de douze mois au lieu de six. Sur une base annuelle, le montant à emprunter est moindre que celui des récents emprunts parce que le pays a besoin de moins d'argent.

La tâche qui nous incombe

"L'autre différence, c'est que cet emprunt n'est pas lancé pour des fins de guerre mais bien pour les besoins de la paix. Il nous faut rapatrier nos soldats et les réintégrer dans la vie civile. A ce devoir s'ajoute celui d'assurer à tous du travail, d'améliorer les conditions sociales qui procureront aux Canadiens plus de sécurité, de favoriser les conditions grâce auxquelles l'initiative, l'énergie et l'esprit d'entreprise des individus contribueront à la hausse du standard de vie. Ce ne sont là que les multiples aspects d'une tâche unique.

"Le budget national qui servira à ces fins peut se diviser en deux catégories. La première qu'on pourrait intituler "guerre et reconstruction", comprend la solde, les allocations, les gratifications et les crédits de rétablissement des militaires. Elle comprend aussi les frais que comportent le rapatriement de nos militaires à l'étranger et leur démobilisation de même que l'entretien de nos forces d'occupation.

Dans cette catégorie entrent le règlement des contrats conclus et l'ouverture par le gouvernement canadien de crédits aux pays dévastés qui permettra aux ouvriers canadiens de travailler à la fabrication de marchandises destinées aux pays emprunteurs qui, faute des capitaux nécessaires, seraient incapables actuellement d'acheter ici.

"La deuxième catégorie où figurent les déboursés ordinaires, comprend le service de la dette publique, les mesures sociales, les paiements prévus aux provinces en retour des concessions de taxes qu'elles ont faites et toutes les dépenses régulières de l'administration publique.

"Voilà comment se répartit notre budget national. On compte que l'Emprunt de la Victoire fournira la moitié de ces déboursés.

Gare à l'inflation!

"Par un effort en commun, il importe de maintenir le haut niveau de l'emploi qui offre tant d'avantages. Mais nous avons à combattre un ennemi qui reste dangereux même après l'écrasement des armées de l'axe et auquel nous demeurons particulièrement vulnérables au cours de cette période de restauration: l'inflation. Il faut du temps pour que revienne l'abondance des marchandises.

"Nous n'avons jamais manqué jusqu'à présent de dépasser notre objectif. Nous osons croire que cette fois-ci nos concitoyens consentiront l'effort supplémentaire qu'on leur demande".

Les allocations ont été plus nombreuses

Ottawa. — L'hon. Brooke Claxton, ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, a annoncé que le nombre de familles qui ont reçu des chèques d'allocations familiales, en septembre, a dépassé de plus de 107,000 le total des familles qui en ont reçu lors de la première distribution de juillet. Les chèques de septembre représentaient une valeur globale de $19,307,513.

M. Claxton a dit que l'augmentation du nombre des familles s'explique surtout par les inscriptions tardives et comprend certaines demandes qui avaient été retenues parce qu'elles n'avaient pas été présentées d'une manière satisfaisante. Les chiffres de septembre comprennent également les chèques de 690 familles du Youkon et des Territoires du Nord-Ouest.

Voici les chiffres complets pour le mois de septembre:

	familles	Montant
Ile du P.-E.	11,813	$ 180,247
N.-Ecosse	73,031	1,107,919
N.-Brunswick	56,724	897,267
Québec	388,853	6,589,206
Ontario	424,659	5,358,240
Manitoba	85,592	1,126,609
Saskatchewan	102,017	1,458,178
Alberta	101,439	1,390,950
C.-Britannique	100,532	1,176,939
Youkon et T.N.O.	690	21,958
	1,345,350	$19,307,513

Aide du Canada à la Russie

Du 6 novembre 1942 à la fin d'août 1945, le Canada a donné à la Russie des secours s'élevant à la somme de $9,393,683. Durant cette période, le fonds de secours d'aide à la Russie a reçu du peuple canadien des dons en argent et en marchandises se totalisant à $7,193,-683.56. D'autre part, il a reçu de la Croix Rouge une allocation de $2,200,000 à la suite de la campagne de souscription organisée en mars dernier. Aucune somme d'argent n'a été envoyée en Russie, mais elle fut utilisée à l'achat d'objets qui furent envoyés dans ce pays. L'ambassade canadienne à Moscou a fait savoir que tous les envois avaient été reçus sans aucune perte.

Il voudrait les faire venir au Canada

Montréal. — Le Canada devrait ouvrir ses portes aux Juifs réfugiés en Europe et envoyer des navires canadiens pour les amener, a déclaré Leslie Roberts, journaliste canadien, à une assemblée de protestation tenue ici contre le bannissement de la Palestine des Juifs réfugiés, lequel a été encouragé par le parti ouvrier-progressiste.

Ils devront voler plus haut

New-York. — Le conseil d'administration de l'aéronautique civile a donné ordre aux pilotes de ne pas voler à moins de 2,500 pieds d'altitude au-dessus de la partie inférieure de l'île de Manhattan, à New-York. On décida d'élever le minimum de 1,000 pieds après qu'un bombardier se fut écrasé dans l'édifice Empire State, le 28 juillet, tuant quatorze personnes.

Les Juifs hollandais remercient les catholiques

New-York. — Les membres de la congrégation hébraïque de Maastricht, en Hollande, dont la synagogue fut détruite pendant la guerre, ont ramassé à peu près 1,800 florins (à peu près $700) qu'ils ont présentée à Mgr W. Lemmens de Roermond. Cette somme doit servir à la reconstruction des églises dévastées du diocèse de Mgr Lemmens. Une dépêche d'Aneta souligne le fait que ce cadeau exprimait l'appréciation des Juifs pour l'aide que le peuple catholique et le clergé de la province de Limbourg leur ont fournie au cours de la guerre.

Boycottage des britanniques

Le Caire. — Les étudiants égyptiens ont décidé de boycotter la Grande-Bretagne économiquement. On présume qu'ils s'abstiendront d'acheter quoi que ce soit des Britanniques. De plus, ils réclament l'évacuation immédiate des troupes anglaises de la vallée du Nil avant "que le sang ne se répande".

Des salons de coiffure aux libertés démocratiques par le corporatisme

La paix plus difficile que la guerre

Québec. — Le président Truman, dans un message à la conférence de la régie des vivres et de l'agriculture, a déclaré qu'il devenait plus clair de jour en jour que nous devons travailler plus fort pour gagner la paix que nous ne l'avons fait pour gagner la guerre.

Sept canonisations

Cité Vaticane. — Le chef du service des nouvelles du Vatican, Mgr Enrico Pucci, a dit que sept saints seront canonisés en mai 1946, dont la vénérable Francesca Saverio Cabrini, qui a fondé les missionnaires du Sacré-Coeur de Jésus. Mère Cabrini est morte à Chicago en 1917 et a été béatifiée en 1933.

Le rôle de l'Etat n'est pas de tuer, mais de stimuler et de contenir l'initiative privée

Les salons de coiffure viennent d'avoir les honneurs de la page éditoriale dans les journaux d'Edmonton. A une journée d'intervalle, le Journal leur a consacré, pour sa part, deux longs articles. Si vous croyez que les rédacteurs ont été pris soudain, en pleine besogne, par le souci des charmes féminins, mieux vaut désenchanter tout de suite.

Il y a de bien plus.

Ils nous ont parlé des corporations et des menaces qu'elles constituent, selon eux, à la liberté et au bien public. Et pour dresser contre elles des épouvantails, ils les ont associées au "ténébreux moyen âge" et au fascisme. On n'aurait pu imaginer de prime abord que l'art de disposer une chevelure devait les conduire si loin.

Les salons de coiffure de l'Alberta veulent se prévaloir d'une loi provinciale qui date de 1934, pour s'ériger en corporation. Les membres du métier se sont réunis et ont étudié en commun un certain nombre de règlements en vue de déterminer la tenue des salons, les qualifications des coiffeuses, l'apprentissage et les examens que devraient subir celles qui voudraient être de la corporation.

Il n'y a rien en tout cela qui puisse légitimer des appréhensions. Au contraire. Il est permis d'y voir un souci d'honnêteté à l'égard du public qui aimera toujours mieux se confier à des personnes expérimentées qu'à des novices malhabiles qui s'exercent à ses dépens. Les qualifications requises pour l'exercice d'un métier, qui donc peuvent les déterminer avec plus de compétence que les "maitres" qui le connaissent et en possèdent tous les secrets?

On écrit que les règlements seraient une entrave pour les jeunes personnes qui viennent d'être licenciées de l'armée et qui voudraient ouvrir à leur compte, grâce aux secours accordés par le gouvernement, un salon de coiffure. Une entrave? Comment?

Il leur faudrait se soumettre aux règlements de la corporation et passer des examens. Si elles sont vraiment compétentes, il leur coûtera peu, nous imaginons, d'obéir à ces règlements après avoir subi la règle militaire. Et si elles ne le sont pas, c'est le public qui se trouvera protégé.

La corporation ne détruit pas la libre concurrence

On parle de monopole et, sur ce point, on accuse le corporatisme lui-même de préparer des plans contre les libertés démocratiques.

Une remarque s'impose d'abord à l'adresse de nos néo-défenseurs de la démocratie. Si c'est vraiment aux monopoles qu'ils en veulent, ils arrivent un peu tard pour les combattre. Car ils existent depuis trop longtemps pour sembler croire que les corporations en introduiraient le jeu et les méfaits dans notre système démocratique.

On prétend encore que les corporations détruiraient la libre concurrence. Il conviendrait de rappeler qu'on lui doit pourtant, à cette concurrence qu'on réclame à grands cris, les monopoles, les trusts, les cartels qui ont fait peser sur les peuples, pendant des années, un poids immense de misères. Sous le couvert de la liberté économique, ils ont réussi à dominer le commerce et l'industrie, après avoir par des moyens peu honnêtes englouti successivement les plus faibles. Ils se sont même introduits dans les Parlements pour y faire voter des lois à leur convenance.

Cette situation antidémocratique, Sa Sainteté Pie XI l'a dénoncée en ces termes: "Ce qui frappe à notre époque tout d'abord le regard, ce n'est pas seulement la concentration des richesses, mais encore l'accumulation d'une énorme puissance, d'un pouvoir économique discrétionnaire aux mains d'un petit nombre d'hommes qui, d'ordinaire, ne sont pas les propriétaires, mais les simples dépositaires et gérants du capital qu'ils administrent à leur gré. Ce pouvoir est surtout considérable chez ceux qui, détenteurs et maitres absolus de l'argent, gouvernent le crédit et le dispensent selon leur bon plaisir. Par là ils distribuent en quelque sorte le sang à l'organisme économique tout entier dont ils tiennent la vie entre leurs mains, si bien que sans leur consentement nul ne peut plus respirer."

Pendant que les dictateurs de toute la vie économique étendaient leur puissance et s'exerçaient sans souci des souffrances de toutes sortes qu'ils créaient chez les classes laborieuses, que faisait la grande presse qui essaie de combattre aujourd'hui, un peu partout, l'organisation corporative? Alors il n'était pas question pour elle de menaces aux libertés démocratiques. Au lieu de s'ériger contre ceux qui les opprimaient et de les dénoncer, elle adressait des louanges au capitalisme trustard.

Si, par leur initiative privée, les gens d'une même profession ou d'un même métier veulent former une corporation pour leur bien commun à eux et pour celui de la société, au nom de quel principe démocratique allons-nous les con-

(suite à la page 8)

Les anciens chefs nazis manifestent un intérêt croissant pour la religion

Nuremberg. — Le maréchal Hermann Goering, dans sa cellule de prisonnier, étudie l'Ancien Testament avec un aumônier luthérien des Etats-Unis.

"Il est résolu, sobre, peu émotif et nullement jovial comme on l'a si souvent écrit", a dit le lieutenant Carl Eggers, ancien pasteur de l'Hope Lutherian Church, de Tonasket, dans l'Etat de Washington. "Il a apparemment consacré beaucoup de temps à l'étude des Saintes Ecritures et il peut en citer de mémoire de longs extraits. Il semble particulièrement intéressé à l'Ancien Testament et à tout ce qui a trait à l'histoire du peuple juif".

Dix-neuf chefs nazis attendent ici leur procès. Tous sont accusés de crimes de guerre. Une fois la semaine, ils ont la permission de causer soit avec Eggers, soit avec l'aumônier catholique, le capitaine Sixtus O'Connor, d'Oxford, New-York. Plusieurs de ces Nazis manifestent un intérêt croissant pour la religion. Ernst Kaltenbrunner, qui dirigea les camps de concentration et ceux de la Gestapo, lit "Jésus-Christ" de Karl Adam. L'ancien ministre des Affaires étrangères, Joachim von Ribbentrop, a déclaré à Eggers que l'attitude nazie à l'endroit de l'Eglise avait été l'une "des plus graves erreurs" du régime hitlérien.

Le capitaine O'Connor a célébré la messe à trois reprises dans la cellule de Franz von Papen, as de la diplomatie allemande, à la requête de celui-ci. "Je n'ai aucune raison de croire que von Papen est moins qu'un très bon catholique. Il en est d'ailleurs ainsi de Hans Frank", a dit le capitaine O'Connor. Frank, l'ancien gauleiter de la Pologne occupée, a déclaré au capitaine-aumônier qu'il n'était qu'un mannequin et qu'il avait été privé de son autorité parce qu'il s'opposait à l'"extermination de la Justice".

La visite hebdomadaire des autorités est un événement important dans l'existence de ces Allemands accusés de crimes de guerre. A part les interrogatoires officiels, ces détenus ne peuvent converser avec qui que ce soit. "Lorsque l'aumônier arrive, c'est comme si une soupape venait de s'ouvrir. La joie la plus sincère illumine le visage de ces hommes", a dit le capitaine O'Connor.

LA VOIX DU PAPE

C'est votre devoir de garder vos positions dans la pleine conscience de vos droits

A l'occasion du cinquantième anniversaire du couronnement de Notre-Dame de Guadelupe, le pape a adressé un message radiophonique aux milliers de fidèles réunis autour de son légat, Son Eminence le cardinal Villeneuve.

Il a dit que la sainte avait été pour la nation mexicaine un symbole sacré de ralliement autour de la foi catholique et de l'esprit national.

Le Pape a dit:

"Plus de 300 ans se sont déjà écoulés depuis le jour où la douce Mère de Tepea a commencé à recueillir les hommages des Catholiques mexicains et des catholiques de l'Amérique entière.

"Vous avez toujours conservé son culte dans le fond de vos coeurs et vous l'avez proclamée à plusieurs reprises votre Dame et votre patronne. Vous lui avez dédié un monument d'abord, puis une chapelle, puis un temple et enfin une merveilleuse basilique où la voix du Mexique acclame continuellement la Vierge au cri de "Mère de Dieu et notre Mère".

"Mais votre dévotion n'était pas encore satisfaite et vous avez voulu l'entourer comme une souveraine parce qu'elle était votre Reine et qu'une Reine doit être couronnée.

Aujourd'hui, bien-aimés fidèles de l'Amérique, notre pensée vole encore plus vite que les ondes qui portent notre voix et elle est au milieu de vous, alors que 50 archevêques et évêques sont assemblés autour du Cardinal Légat.

"C'est le peuple tout entier qui acclame la Vierge de la Guadelupe comme votre Mère et votre Reine. Nous levons nos yeux et nous remercions l'Auteur de tout bien parce que dans cet amour, dans cette fidélité, nous trouvons une garantie de conservation de votre foi envers la Vierge de la Guadelupe, catholiques mexicains.

"Vos frères et vos pères ont été victimes de persécutions et pour défendre leur foi, ils ont affronté sans faiblir, la mort elle-même, criant: "Vive le Christ-Roi et vive la Reine de la Guadelupe".

"Aujourd'hui, la situation de l'Eglise et de la religion en votre pays s'est améliorée notablement, ce qui prouve que ces invocations et que ce courage n'ont pas été vains.

"Il est de votre devoir, à vous et à tous les catholiques américains, de garder fermement vos positions, dans la pleine conscience de vos droits".

Le Pape récita alors une prière à la Vierge et termina en disant:

"Nous sommes sûrs qu'aussi longtemps que la Vierge sera reconnue comme Reine et Mère, l'Amérique et le Mexique seront toujours en sécurité".

Sa Sainteté donna ensuite sa bénédiction apostolique au peuple mexicain.

Navires canadiens pour la France

Sorel. — Quelques jours à peine après avoir appris la nouvelle que la drague "D.M. No 17", partie de Sorel le 7 août dernier, était arrivée à Bordeaux sans encombre, la direction de Marine Industries Limited, est heureuse d'annoncer que trois autres dragues géantes et deux remorqueurs seront bientôt livrés au gouvernement français pour servir, tout comme la première drague, au déblaiement et à la reconstruction des ports français endommagés par la guerre. Battant pavillon français, les deux remorqueurs, l'"Andrée-Dupré" et le "Mascin", sont déjà en route pour l'ancienne mère-patrie. Les dragues quitteront Sorel d'ici la fin du mois.

La transaction a été conclue dernièrement entre le directeur-gérant de la compagnie, M. A.-Ludger Simard, et M. J.-G. Baudelaire, chef de la mission française des Travaux publics aux Etats-Unis, par l'entremise du gouvernement canadien. Cette nouvelle porte à six le nombre des unités de la flotte de dragues et de remorqueurs de Marine Industries Limited, qui joueront un rôle dans le relèvement économique de la France.

Noms des gagnants

Tirage hebdomadaire en faveur des abonnés dont l'abonnement est en règle.

Gagnants de cette semaine:

J.-L.-W. Doucet, Saint-Paul, Alta

Jos. Socquet, Saint-Edouard, Alta

Ernest Fortier, High-Prairie, Alta

Ald. Labelle, Saint-Albert, Alta

Chacun de ces gagnants recevra un album de la Bonne Chanson, comprenant trente chansons.

Position finale des partis au Manitoba

Partis	1942	1945
Gouvernement de coalition		
Libéraux p.	26	24
Conservateurs	13	13
Crédit social	3	2
Indépendants	6	2
Libéraux-indép.	0	1
Conservateurs-ind.	0	1
C.C.F.	3	0
Opposition		
C.C.F.	0	9
C.C.F. ind.	0	1
Ouvriers progressistes	0	1
Indépendants	1	1
Crédit social	2	0
Travaillistes	1	0

Les crédits de rétablissement

Ottawa. — Au cours du mois de septembre un total de $1,306,888 ont été versés en crédits de rétablissement à 7,738 ex-militaires et que la plupart d'entre eux se sont servis de ces crédits pour acheter du mobilier et des accessoires de maisons.

Un total de $6,618,079 a déjà été versé au rétablissement, 3,577 vétérans ont dépensé $465,429 pour acheter du mobilier et des articles de ménage tandis que 976 ont obtenu des crédits pour construire une maison et que 917 autres ont retiré $125,861 pour réparer ou moderniser leurs propriétés.

Les ex-militaires se servent aussi de leurs crédits dans leurs entreprises, pour acheter soit un commerce, soit le matériel nécessaire pour l'apprentissage ou les cours.

Ils feraient l'union contre les Juifs

Calcutta. — Sir Khwaja Nazimuddin, ancien premier ministre du Bengale et l'un des chefs de la ligue mahométane "All-India", a dit que les mahométans du Bengale étaient prêts "à faire tous les sacrifices" pour appuyer l'attitude prise par les chrétiens et les mahométans arabes contre l'expansion des Juifs en Palestine.

Sir Khwaja a dit qu'il espérait une solution pacifique de la question de l'immigration juive en Palestine, mais il a ajouté:

"Si les Sionistes continuent à insister pour obtenir par la force des armes leurs revendications inacceptables, le Bengale mahométan, et particulièrement sa jeunesse, prêtera toute l'assistance possible aux Arabes.

"Ils s'enrôleront volontairement pour aller combattre leurs ennemis, ils enverront des secours financiers, en un mot ils ne négligeront rien pour la défense des droits arabes".

Sir Khwaja a ajouté que les Arabes ont fait "concession après concession et que leur attitude a été erronément prise pour de la faiblesse".

"Même après les décisions finales de caractère presque irrévocable au sujet de l'immigration sioniste et de la vente des terres arabes aux Juifs, les Arabes sont maintenant contraints d'accepter 100,000 Juifs en Palestine.

"La conclusion évidente de ceci, c'est que les Sionistes sont déterminés à former eux-mêmes une majorité et à changer la mère-patrie nationale arabe en un Etat national juif".

Divergence de vues sur l'Allemagne

Paris. — Des milieux bien informés de Londres disent qu'on ne progresse pas de façon satisfaisante dans les pourparlers entre M. René Massigli, ambassadeur français à Londres, et les représentants du Foreign Office au sujet de l'avenir de l'Allemagne occidentale.

Les différends entre le point de vue français — pour la division de l'Allemagne, et la proposition britannique adoptée à la conférence de Potsdam — pour une administration allemande centrale, constituent le noeud de toute cette affaire.

La France, dit-on, favorise l'idée de constituer en Allemagne plusieurs états distincts. Au cas où la politique d'administration centrale prévue à Potsdam serait appliquée, la France s'objecterait à l'extension de la juridiction de cette administration jusqu'à la rive ouest du Rhin.

Les propositions françaises touchant l'Allemagne ont été déposées sous forme de mémoire à la conférence des ministres des Affaires étrangères, à Londres, mais elles n'ont pas été étudiées par les délégués.

La première journée de l'emprunt

Achetant des obligations pour $77,-482,950 les Canadiens ont brisé le record pour la première journée du neuvième Emprunt de la Victoire. Ils avaient souscrit $67,785,300 lors du huitième emprunt. Un porte-parole déclara que cette augmentation substantielle était due au nouveau plan d'achat à long terme et à l'encouragement donné aux acheteurs à doubler leurs achats normaux d'obligations de la victoire.

La Survivance

Hebdomadaire publié tous les mercredis à 10010-109e rue, Edmonton, Alberta

fondé le 16 novembre 1928

Journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

P.-E. Breton, O.M.I., Rédacteur en chef

PRIX DE L'ABONNEMENT: Provinces de l'Ouest $2.00 par an; Etats-Unis et Québec, $2.50 par an; Europe $3.00 par an.

Organe Officiel de "L'Association Canadienne-Française de l'Alberta"

MERCREDI, LE 24 OCTOBRE 1945

Que faire?

Dans une lettre qu'il nous demande de ne pas publier (elle contient pourtant des remarques tout à fait dignes d'intérêt), un lecteur nous écrit: "Je note en plus la conclusion de votre article du 10 octobre, page de rédaction. "Des formules de bonne volonté, nous en avons plein les mains. C'est le reste que nous attendons, c'est-à-dire les actes." Mais en attendant que les autorités publiques nous montrent leur bonne volonté par des actes, que faire?"

Nous n'avons pas réponse à tout; cela est clair. Nous voudrions simplement exprimer ici quelques réflexions, les soumettre à notre correspondant et aux autres lecteurs aussi qui pourront peut-être en tirer parti.

* * *

Que faire?

Il faut d'abord, croyons-nous, conserver son âme et ce n'est pas facile; cela exige beaucoup de courage et de vertu.

Nous ne devons jamais renoncer à obtenir un jour, d'une manière ou d'une autre, la reconnaissance pratique de nos droits, en particulier de nos droits scolaires que nous plaçons au premier rang. Le manque de foi et d'espérance en cette matière serait déjà une défaite, une honteuse diminution de nous-mêmes. Pour tout dire en un mot, ce serait une lâcheté.

Une telle défection équivaudrait à accepter intérieurement une situation injuste, à y accommoder ses sentiments. Or cela n'est pas, ne doit jamais être dans le caractère d'un homme simplement honnête, à plus forte raison d'un chrétien. Celui-ci peut bien subir une contrainte extérieure, une violence que la force impose au droit. Mais il ne lui est pas permis de l'admettre en son âme ou de s'en désintéresser. Il lui est commandé, au contraire, de faire tout son possible pour que justice soit un jour rendue.

Si quelqu'un doutait de la justice de nos revendications, il n'aurait qu'à consulter sur ce point la déclaration désormais célèbre de nos chefs spirituels, d'un bout à l'autre du pays. Elle ne laisse place à aucun doute, à aucune équivoque. Elle est même si claire que certains de nos "amis" ne trouvent rien mieux, pour en fuir les conséquences, que de la traiter comme si elle n'existait pas, comme si elle n'avait jamais été placée devant nos yeux pour nous prescrire une attitude de l'esprit et une ligne de conduite.

* * *

En second lieu, il faut que nos actions quotidiennes soient conformes à notre état d'âme, à nos dispositions intérieures, "Quand on ne vit pas comme on pense, a écrit un moraliste, on finit par penser comme on vit." Si les démarches extérieures qui composent une vie ne s'accordent pas à ce qui est droit, à ce qui est juste, c'est l'âme elle-même qui se trouve atteinte et diminuée.

Il nous faut donc travailler à maintenir les faits, à en poser de nouveaux qui assurent notre survivance actuelle et rendent possible pour plus tard la reconnaissance effective de nos droits.

Il n'est pas besoin de chercher très loin ce qu'il convient de faire en ce sens. Toutes nos relations intérieures, si nous pouvons ainsi dire, doivent être marquées de nos convictions et de nos espérances. Il est nécessaire de les respecter chez nous d'abord, dans nos fêtes de famille, dans les réunions de nos cercles et de nos sociétés. C'est au foyer surtout qu'elles peuvent s'affirmer avec plus d'aisance et de force. Là, personne ne peut directement leur imposer une contrainte. Elles sont libres parfaitement de s'exprimer, de se fortifier.

Mais les actions qui ont, pour ainsi dire, un caractère privé ne suffisent pas. Nos chefs l'ont compris en fondant une Association qui nous représente tous, qui a charge officiellement de nos droits et de nos intérêts. Ceux qui en ont la direction ne ménagent rien, ni leur repos, ni leur temps, ni même leur argent, pour rendre son travail aussi efficace que possible. Il ne faudrait donc pas les laisser seuls, leur donner seulement l'impression que tous ne leur apportent pas l'appui nécessaire. Quand ils lancent des mots d'ordre, quand ils nous invitent à l'action dans tel domaine déterminé, l'école, la radio par exemple, quand ils font appel à notre générosité, c'est un devoir pour nous tous de répondre avec empressement. Si le souci du bien commun est plus vif, plus clairvoyant, plus actif chez eux, il doit exister chez les autres; il doit se manifester par une entière et cordiale collaboration.

* * *

Voilà quelques réflexions bien sommaires; mais elles répondront, ce nous semble, à certaines préoccupations générales de notre correspondant. S'il veut les compléter par la sagesse de son expérience personnelle, il saura quelle attitude d'âme il convient de prendre et ce qu'il faut faire.

S. P.

En lisant les journaux

La connaissance du français et nos chefs politiques

LE DROIT. — Dans une récente conférence qu'il a prononcée sur les assises de San-Francisco, M. Coldwell, chef national du parti socialiste, a souligné la place importante que la langue française a occupée dans les délibérations de cette assemblée internationale. Il a déploré aussi que les trois chefs de parti qui représentaient le Canada à cette conférence ne pussent parler ou comprendre le français, qui est la langue maternelle d'un tiers de la population canadienne et l'une des deux langues officielles du pays.

La même constatation a déjà été faite plusieurs fois par les hommes politiques canadiens qui ont été délégués à des assemblées internationales. Ils sont revenus de ces assemblées, convaincus que le français est la langue universelle par excellence, et ils ont déploré chacun leur tour que cette langue ne soit pas plus familière à notre monde officiel.

M. Mackenzie King déclarait avant la guerre: "Si notre pays a pu jouer un rôle très important dans les délibérations de l'Assemblée de Genève, c'est dû, en grande partie, au fait que la plupart de ceux qui nous ont représentés à Genève pouvaient parler l'anglais et le français, et se faire comprendre directement de leurs collègues".

Si cette représentation bilingue a été rendue possible, c'est grâce à la présence, dans notre monde politique et au sein du cabinet, de ministres, de sénateurs et de députés canadiens-français. Trop souvent des délégués canadiens n'ont pu suivre les délibérations de conférences internationales à cause de leur ignorance du français.

La remarque de M. Coldwell est très juste. Il est déplorable que les trois chefs de partis qui représentaient le Canada à San-Francisco ne sachent pas le français. M. Coldwell a d'autant plus de mérite à le constater qu'il faisait partie lui-même de la délégation.

Les chefs de parti, dans un pays bilingue comme le Canada, devraient connaître les deux langues officielles. C'est élémentaire.

Ch. G.

Individualisme et socialisme

Pour vaincre le fascisme et le nazisme, les pays soi-disant démocratiques ont dû se servir des mêmes armées que ceux qu'ils avaient à combattre. A la faveur de la guerre, tous les pays, y compris le Canada, ont glissé sur la voie dangereuse du socialisme d'Etat. La guerre a pris fin, mais il ne faut pas croire que le socialisme soit mort. Il est plus menaçant que jamais.

Pour remettre le monde d'aplomb, on fait de plus en plus appel à l'Etat. A mesure que les problèmes à résoudre prendront de l'envergure, l'emprise de l'Etat s'accentuera. Les cultivateurs eux-mêmes qu'on dit si individualistes seront bon gré, mal gré, englobés dans ce système de corporatisme d'Etat s'ils n'y prennent garde et ne se hâtent de se libérer de cette tutelle.

Il faut réagir sans tarder contre cette tendance à tout attendre de l'Etat. Le président général de l'U.C.C. le rappelait aux congrès de Hull et Nicolet. "Il y a trop longtemps, dit-il, que nous demandons aux autres de s'occuper de nos affaires. Si nous ne voulons pas que l'agriculture soit étatisée, comme on s'apprête à le faire en Angleterre, il va falloir apprendre à la diriger nous-mêmes. L'individualisme mourra chez nous, mais sous la férule de l'Etat, si nous ne savons nous organiser à temps. Ou bien nous nous dirigerons nous-mêmes, ou bien nous nous ferons diriger par les autres".

C'est là une réflexion que tous les cultivateurs devraient constamment avoir à l'esprit lorsqu'un problème se pose et qu'ils sont tentés, comme tout le monde, de faire appel à l'Etat pour le résoudre.

(La Terre de Chez-Nous) B. BERUBE

Pourquoi les Russes aiment-ils le communisme

Petit à petit, je commence à comprendre ce pays et le peuple qui l'habite. Supposez que vous soyez né et que vous ayez passé toute votre vie dans un pénitencier dirigé avec modération où l'on vous fait travailler dur, où l'on vous donne un grabat pour y dormir, trois repas par jour et assez de vêtements pour garder la chaleur de votre corps.

Supposez que les murs soient couverts d'affiches sur lesquelles l'on vous explique que la liberté et la justice ne peuvent se trouver qu'à l'intérieur de ces murs, qu'au dehors il n'y a que désordre, grèves, insécurité, chômage et exploitation des travailleurs tandis que cette enceinte n'existe que pour votre bien; supposez enfin qu'on vous ait expliqué que le directeur et les gardiens ne sont là que pour vous protéger contre les mécréants de l'extérieur.

Point n'est besoin d'insister: si quelqu'un s'avisait de vous faire élargir ou vous menaçait de vous libérer sur parole, vous le combattriez comme un tigre.

Il y a cependant une différence notable entre les pensionnaires de l'Union soviétique et ceux du pénitencier du Kansas à Lansing, où j'ai souvent visité un vieil ami. Aux deux endroits, la nourriture et le vêtement sont à peu près de même qualité. Toutefois, c'est peut-être un peu mieux à Lansing. Mais, que mon ami du Kansas décide que son pénitencier n'est pas bien conduit et exprime l'espoir qu'on y change les gardiens, il ne courra pas le danger d'être fusillé si, par hasard, un "stool pigeon" a entendu ses propos.

Wm. WHITE

Nous devons affirmer partout le bilinguisme canadien

Au cours de la souscription dans l'Est en faveur de nos postes français de radio, Mgr Maurice Baudoux, curé de Prud'homme, Sask., a prononcé une causerie où il montre que l'établissement de ces postes serait l'affirmation d'un fait: le bilinguisme canadien.

Je remercie profondément la Société du Bon Parler français de mettre si généreusement son quart d'heure dominical à la disposition de la campagne de souscription de Radio-Ouest française.

La valeur primordiale de la création d'une radio française dans l'Ouest ressort du besoin que nous avons là-bas de tout ce qui est authentiquement canadien-français: d'une part, la langue, pour nous aider à continuer de parler français et à le parler correctement; d'autre part, des réalisations françaises, pour nous aider à conserver notre esprit français. Nous envisageons donc comme un outil indispensable, dans les circonstances pénibles où nous vivons là-bas, les programmes radiophoniques français qui, bientôt, pénétreront dans nos foyers grâce aux effets de la solidarité canadienne-française dont notre peuple tout entier fournit en ce moment une preuve tangible.

Un autre aspect

Ceci dit, il conviendrait d'envisager un autre aspect de cette entreprise, à savoir, l'aspect du bilinguisme canadien selon lequel nous voulons du français à la radio, d'un océan à l'autre, par principe — comme nous en voulons sur les timbres et sur la monnaie. A coup sûr, sous cet aspect de principe, le bilinguisme radiophonique n'a pour nous qu'une valeur pratique secondaire. Mais une réelle valeur pratique quand meme. Car, comme les timbres et la monnaie bilingues, l'existence à travers le pays d'une radio française parallèle à la radio anglaise constitue une affirmation de fait du bilinguisme canadien. Or, les conséquences d'une telle affirmation de fait, pour l'avenir de notre race dans tout le pays, ne doivent échapper à personne.

Un principe pas assez reconnu

J'ignore si vous vous en rendez pleinement compte, dans la province de Québec, mais la grande majorité de nos compatriotes anglophones ne reconnaissent pas le principe qui se trouve à la base du dualisme racial et culturel créé par la Confédération. Pour la plupart d'entre eux, (et pour la quasi-totalité de la masse), il y a au pays une province bilingue — c'est le Québec — et huit provinces anglaises. Ils acceptent que les Canadiens français puissent parler français et vivre à la française dans le Québec (encore qu'ils devraient, affirment-ils, tous parler également l'anglais); mais ils considèrent comme une sorte de crime de lèse-unité que, dans les huit autres provinces, nous nous entêtions à demeurer Canadiens français. Maintenant le principe du bilinguisme pan-canadien tant que nous le voudrons — et nous devons assurément le maintenir — nous nous heurtons sans cesse à cette conviction de nos compatriotes anglophones.

Posons le fait

Par ailleurs, l'esprit et le tempérament anglo-saxon éprouvent de la peine à admettre les implications d'un principe, tandis qu'il se soumet volontiers devant un fait. Or, le fait actuel est que, dans huit provinces canadiennes, c'est la langue anglaise qui est la plus parlée. Il sert donc peu d'invoquer le principe que la langue française est officielle au pays, dans tout le pays, car le fait brutal est là: elle est peu entendue en dehors du Québec et donc n'est pas censée avoir droit de cité.

Les conséquences

Ce que nous voulons, en définitive, n'est point de faire triompher un principe: il triomphe par lui-même parce qu'il repose sur une vérité. Mais ce que nous voulons, c'est de pouvoir, n'importe où au Canada, parler notre langue et nous développer dans le sens de notre culture propre, qui est française. Plus, par conséquent, nous poserons le fait de la dualité de langues et de cultures dans tout le Canada, et plus nous pourrons espérer d'atteindre la fin que nous voulons.

Les moyens

Ce fait, rien ne le manifestera avec autant de puissance, tant que nous resterons le petit nombre dans les provinces de dehors, que l'existence de postes canadiens-français à travers le pays. Sans doute, nos compatriotes anglophones qui ne le désirent pas ne synthoniseront point avec nos postes français. Mais il leur arrivera souvent, très souvent, en tournant le bouton de l'appareil récepteur à la recherche d'un programme qui leur plaise de constater que la langue française est là. Ainsi ce sera d'une manière autrement éclatante que par les timbres, la monnaie. . . et certaines boîtes de conserves ou autres produits, que le fait français et bilingue s'imposera devant le public.

Cette réalisation, dont bénéficiera notre peuple tout entier, la minorité canadienne-française de l'Ouest ne peut pas l'effectuer seule et c'est pourquoi, après avoir fait tout son possible, elle s'est tournée vers la majorité du Québec. Dieu merci, ça n'a pas été en vain.

C'est avec émotion que je remercie tous ceux qui ont fait leur part déjà et que je m'adresse de nouveau aux autres. Mesdames et messieurs, le sort des 150,000 Canadiens français et particulièrement de vos enfants est entre vos mains.

L'oeuvre des coopératives

Le journal "Les prêts immobiliers" a publié dans l'un de ses derniers numéros quelques statistiques sur les oeuvres coopératives dans le monde. Nous en reproduisons ici certains extraits.

"En Finlande, pays extrêmement pauvre en capitaux, les coopératives de consommation procurent 40 pour cent de l'approvisionnement en denrées alimentaires et en articles de ménage.

Dans la vieille Europe principalement, mais aussi en Palestine, au Mexique, dans dix ou douze autres pays non européens, les coopératives d'artisans et les coopératives ouvrières de production font vivre 3,000,000 de travailleurs industriels, artisans et ouvriers spécialisés.

Sur le littoral méditerranéen, sur les côtes des Etats-Unis, sur celles encore de plus de douze autres pays, les coopératives de pêcheurs protègent leurs membres contre l'égoïsme et les abus des grosses compagnies, véritables monopoles de pêche.

"A travers le monde plus de 210,000 coopératives de crédit ont porté un coup mortel à l'abominable usure et ont réduit à néant toutes les abaissantes servitudes qui l'accompagnent généralement.

"Les coopératives agricoles ont réduit les frais de production, élevé grandement la situation économique et sociale des agriculteurs, — et cela dans le monde entier. Les coopératives agricoles, avant la guerre, bien entendu, fournissaient au Danemark, à l'Estonie, à la Finlande, à la Lettonie, à la Suisse de 45 à 80 pour cent de leurs besoins en fourrage artificiel, de 50 à 90 pour cent de leurs besoins en machines. Sur le continent américain, ce sont les coopératives agricoles, aux Etats-Unis, qui ont donné aux cultivateurs la propriété de plusieurs puits de pétrole, d'une pipe-line, de cinq raffineries de pétrole; aux Etats-Unis toujours, dans l'Etat de l'Ohio, elles ont réussi à faire baisser de $34.00 à $22.00, le prix d'un produit essentiel à la culture, le superphosphate.

Les coopératives agricoles, dans un nombre de pays sans cesse croissant, assurent la plus large part de l'écoulement des produits laitiers et agricoles sur les marchés, des plus proches aux plus lointains: 30 pour cent du blé en Suède, 67 pour cent du blé en Australie; de 65 à 92 et même à 100 pour cent des produits laitiers aux Pays Bas, en Irlande, en Australie, au Danemark, en Estonie, en Lettonie, en Nouvelle-Zélande, en Pologne, en Norvège, en Suède. Pour la viande, c'est 100 pour cent encore en Islande, 86 pour cent au Danemark et 80 pour cent en Suède. Pour les fruits, rien qu'aux Etats-Unis, c'est, suivant leurs espèces, de 35 à 90 pour cent.

"Ce sont des coopératives qui ont apporté, distribué la force électrique, en en popularisant l'usage, aux populations rurales de l'Allemagne, de la France, de la Finlande, de la Suède, de la Suisse, de la Tchécoslovaquie, dans maints autres pays européens, et, plus près de nous, des Etats-Unis. En Argentine, les coopératives d'électricité mènent une dure bataille contre le trust. Il existe, chez nos voisins du sud, des coopératives rurales qui entretiennent et exploitent des lignes téléphoniques.

"On relève en France l'existence de plus de 50,000 coopératives d'assurances mutuelles contre les accidents, la mortalité du bétail, la grêle, l'incendie, — et cela dans les milieux ruraux seulement."

Mulberry, le port flottant employé à l'invasion du continent, fut conçu en collaboration par l'Amirauté britannique et le War Office, et construit conjointement par l'armée et la marine.

* * *

Il a fallu 7 mois à 100,00 hommes pour construire le port flottant connu sous le nom de Mulberry.

CARTES PROFESSIONNELLES

"Nous vous servons mieux

Récit de l'assassinat des RR. Pères Dubé, Lalonde et Bernard par les Japonais

Au mois de mars 1943, trois Jésuites canadiens, missionnaires en Chine, étaient tués par les Japonais. C'étaient les RR. Pères Dubé, ancien professeur au collège des jésuites d'Edmonton, Bernard et Lalonde, deux anciens élèves. La Survivance a rapporté dans le temps la nouvelle de leur mort. Ses lecteurs seront intéressés, croyons-nous, à prendre le récit de leurs derniers moments tel que relaté par le R. Père Christl, s.j.

Les trois Pères avaient été arrêtés par les Japonais au commencement de mars 1943 sous prétexte que, pendant un repas, ils avaient parlé contre le gouvernement. Le Père Dubé a affirmé que les paroles qu'on leur attribuait, n'avaient jamais été prononcées. Des lettres officielles des autorités japonaises prouvent qu'on en voulait à l'école catholique. Après quelques espoirs de libération, les trois prisonniers furent fusillés.

Les derniers jours

Le mardi 16 mars 1943 sonna pour eux l'heure tant désirée de la libération! Vers cinq heures de l'après-midi arrivait de Suchow un Hien-ping-tui. Il s'informe auprès des gens pour savoir ce qu'ils pensaient des Pères. Le résultat fut que vers neuf heures les détenus revenaient chez eux en compagnie du professeur japonais et de deux policiers chinois. Grande joie! Un côté sombre cependant: ils insistaient aussitôt, au nom du hian-chang, sur la rédaction d'une lettre d'aveu d'avoir tenu pendant le banquet des discours contre l'Etat. Les Pères ne voulurent pas admettre ce point. Enfin ils se contentèrent de la promesse écrite qu'on leur remettrait une déclaration rédigée pour huit heures le lendemain matin. Cette déclaration que nous portâmes le lendemain matin ne les satisfit pas, car elle ne contenait que l'admission d'avoir invité des hôtes sans permission et à un jour mal choisi (sans avoir songé un instant manquer en quelque chose). Au retour du ya-men, le Hien-ping-tui nous attendait déjà. Suivit une comparution sévère avec le résultat que le hien-ping se déclara satisfait par l'admission des deux pointns précités et partit en recommandant une grande prudence. Vers les onze heures, la police chinoise vint de nouveau réclamer la déclaration écrite en question. Mais en apprenant l'issue de la comparution devant le Hien-ping-tui, ils se montrèrent extérieurement satisfaits. Nous pensions l'affaire réglée. Le soir, réunion gaie des cinq missionnaires. Afin de porter la bonne nouvelle avec les commissions reçues de Suchow, nous partîmes, le P. Dinter et moi, le 18 au matin, pour Tang-schan et Peishien. J'étais bien décidé de revenir dans un jour ou deux. A propos, après la libération des Pères, le Hien-cheng-fu vint prendre en guise de compensation pour la libération et avec le consentement du P. Dubé, des tables et des chaises dans l'école.

Le 18 au soir, les trois Pères, avec trois employés du T. T. T. s'entretenaient dans la chambre du P. Dubé. Vers les neuf heures arrivèrent six soldats. . . dans la porte de la chambre et demandèrent violemment: "Combien de prêtres ici?" Réponse: "Trois". "En marche, suivez-nous!" Les Pères partirent tels qu'ils étaient et les suivirent. Les domestiques, très effrayés, fermèrent la porte sur eux. Bientôt après, ils entendirent trois coups de fusil, puis encore cinq ou six coups. Ils eurent le pressentiment du pire. Peu après des coups violents furent frappés à la porte. Ils crurent leur dernière heure arrivée. Mais comme on l'apprit le lendemain, on fouillait alors en ville toutes les maisons.

Vers minuit, on traîna les corps des Pères jusqu'à la porte extérieure. Le matin, arrivèrent les domestiques de l'extérieure et firent ouvrir les portes par les gens apeurés de l'intérieur afin de rentrer les corps. On les coucha dans l'entrée de la maison du sud. — Vers cinq heures, j'arrivais de Peishien et trouvai les morts dans un état horrible. Il était trop tard pour les laver et les habiller. Le lendemain, de bonne heure, proclamation officielle par toute la ville que, durant la nuit, des gens de l'extérieur avaient pénétré et tué les Pères. Aidé de quelques domestiques, je me mis à laver les morts et à les revêtir des habits sacerdotaux. Pendant ce travail arrivèrent d'abord le P. Li de San Kwan Miao, le P. Ngan et le P. Dinter. Le sang coulait toujours des blessures. L'expression du visage chez le P. Dubé: un air très grave, comme quelqu'un engagé dans une grave conversation; chez le P. Bernard: absence de toute frayeur, quelque chose d'épanoui; chez le P. Lalonde: air d'une souffrance terrible. Au milieu des larmes des chrétiens, nous plaçâmes les morts dans des cercueils et nous allâmes les placer devant la table de communion. Dimanche, service solennel. Par la prédication, les prières et les larmes, prêtres et fidèles prenaient congé des chers disparus. Comme lieu de sépulture nous avons choisi la chambre occupée par le P. Bernard. Dans l'après-midi, après le chapelet, avec l'assistance de trois prêtres, eurent lieu les funérailles qui se terminèrent vers les cinq heures. La chambre suffisait tout juste à contenir les trois tombes. Au milieu se trouve le P. Dubé, avec le visage tourné vers l'ouest; à gauche, le P. Bernard, le visage tourné vers l'est; à droite, le P. Lalonde. Les cercueils portent, incrustés, les mots suivants: "I — Père Dubé", "II — Père Bernard", "III — Père Lalpnde". Ainsi reposent dans cet endroit, au milieu de leurs chrétiens, les chers défunts, en attendant des dispositions ultérieures." (22 mars 1943).

Voici l'une des premières photographies publiées sur l'emploi de la radiodétection pendant la guerre. Des savants avaient déjà étudié le principe et préparé le matériel de la radiodétection avant la guerre, et l'on voit ici un échantillon du matériel employé, pour fins offensives et défensives. La station où cette photo a été prise est chargée d'aider l'aviation dans ses opérations offensives. Elle communique avec le quartier général de l'aviation et lui permet de savoir, à tout moment, l'emplacement de ses escadrilles. Elle facilite ainsi la direction tactique des opérations. La cabine montée directement sur la structure métallique de l'appareil abrite à la fois le transmetteur et le récepteur.

La brillante carrière du juge Mignault

Montréal. — M. Pierre-Basile Mignautl, A.M., B.C.L., C.R., LL.D., (Laval, McGill, Montréal et Paris), ancien juge de la Cour suprême du Canada, est décédé à Montréal, le 15 octobre, à l'âge de 91 ans.

Avec le juge Mignault disparait l'une des plus éminentes figures canadiennes dans le domaine juridique et l'auteur d'un grand nombre d'ouvrages de droit.

Il était né le 30 septembre 1854 à Worcester, Mass., du mariage du Dr P.-B. Mignault et de Catherine O'Callaghan. Venu tout jeune à Montréal avec ses parents, il avait fait ses études classiques chez les Jésuites, au collège Ste-Marie, au collège Saint-François-Xavier de New-York et à l'Université McGill où il obtint son diplôme de droit, en 1877, remportant le premier prix et la médaille d'or "Elizabeth Torrence".

L'Université Laval de Québec, en 1904, l'Université McGill en 1920, l'Université de Montréal en 1929 et l'Université de Paris en 1935, lui conférèrent des doctorats honoraires en droit.

Il avait accédé au Barreau de Montréal en 1878. Il fut successivement nommé syndic du Barreau en 1905 et bâtonnier en 1906. De 1892 à 1904, P.-B. Mignault avait été rédacteur en chef des rapports judiciaires officiels.

Il avait été créé conseil de la Reine par le comte de Derby, en 1893, et conseil du roi par la province de Québec, en 1899. En 1908, il avait été élu président de l'Association du Barreau de Montréal.

En plus de ses nombreuses occupations, le juge Mignault avait été, quelques années, professeur de droit civil à l'Université McGill.

Il était l'auteur de plusieurs ouvrages: "Manuel de droit parlementaire" (1888); "Code de procédure civile annoté" (1891); "Droit paroissial" (1903) et "Le droit civil canadien", en neuf volumes.

En 1918, le juge Mignault avait été appelé à la Cour suprême du Canada. Il y demeura jusqu'en 1929, année où il atteint l'âge limite de 75 ans révolus. Il avait aussi été nommé membre de la Société royale du Canada, en 1908, et membre de la Commission internationale des eaux limitrophes, en 1914.

En octobre 1888, M. Mignault avait épousé Mlle Elisabeth Brandchaud, de Beauharnois, Qué.

Neuvième emprunt au Canadien national

Dans un message qu'il a adressé récemment à tous les hauts fonctionnaires et employés du Réseau National, M. R.-C. Vaughan, président et directeur général du Canadien National, leur demande de souscrire généreuseemnt au neuvième emprunt de la Victoire. Il motiva sa requête en disant que les fonds demandés par l'Etat sont nécessaires pour payer le matériel de guerre commandé avant la fin des hostilités, rétablir nos soldats dans la vie civile, soigner les anciens combattants, malades et blessés, acquitter les frais de notre armée d'occupation et secourir les habitants de nombreux pays amis.

M. Vaughan termine en disant: "J'ai le ferme espoir que le magnifique record établi lors des emprunts précédents par le personnel de cette compagnie sera maintenu."

BROSSEAU

Visiteurs:—

Mme Odile Miller, d'Edmonton, était en visite chez sa mère, Mme Azarie Venne.

Mlle Regina Brosseau, d'Edmonton, est venue visiter son père, M. Joseph Brosseau.

La soeur de Mme J. Brosseau, de Winnipeg, a passé quelques jours à la demeure de son beau-frère.

Mlle Lucia Brosseau est en vacances chez ses parents. Elle revient d'un long voyage qui l'a conduite jusqu'en Afrique, comme télégraphiste de la marine. Elle a pu voir là-bas, dans certains territoires de mission, l'oeuvre accomplie par la Propagation de la foi pour la conversion des Noirs.

Mme Chouinard, accompagnée de son gendre et de sa fille, M. et Mme Miller, était dernièrement dans la paroisse pour vendre ses meubles de sa maison.

MM. les abbés Robitaille et Loranger étaient les hôtes de notre curé la semaine dernière.

* * *

Départs:—

M. et Mme Léon Brosseau viennent d'acheter une terre à six milles d'Edmonton. Mme Brosseau est déjà partie pour occuper la nouvelle propriété.

M. Emile Dagenais, mécanicien, nous a quittés pour les mines de Yellowknife. Son épouse et ses deux enfants iront le rejoindre quand il aura trouvé une demeure convenable.

M. Maurice Brosseau, qui était en congé chez ses parents, est retourné à l'armée.

* * *

Mariage:—

Le 11 octobre, M. Louis Rioux unissait sa destinée à Mlle Madona Wirachowsky, de Duvernay. Un grand nombre de parents et d'amis ont assisté à la cérémonie religieuse et au diner de noces.

* * *

Naissances:—

Mme Sylvio Ouellete et Mme Ernest King ont fait chacune l'acquisition d'un bébé.

* * *

Soirée:—

La première soirée paroissiale, sous les auspices des familles J.-B. Brosseau, E. Didier, H. Coutu et John Oberkirsch, aura lieu dimanche, le 28. Bienvenue à tous.

Une école séparée à Picardville

Lundi dernier l'école séparée ouvrait toutes grandes ses portes pour recevoir une cinquantaine d'élèves logés dans deux spacieuses salles. Ce fut un événement bien sensationnel dans la vie de nos enfants et aussi de leurs parents qui ont érigé cette école au prix de bien grands sacrifices. La construction n'en est pas encore entièrement terminée, mais elle est très confortable. Comme l'oiseau fait son nid petit à petit, ainsi avec le temps, une patiente persévérance, nous pourrons réaliser nos espérances et notre école sera un jour ce qu'elle doit être.

Un nouveau traité d'extradition

Ottawa. — On a appris de source autorisée, à Ottawa, que l'honorable St-Laurent, agissant comme secrétaire d'Etat pour les Affaires étrangères, fera rapport aux Communes avant la fin de la présente session sur le contenu des négociations d'un traité d'extradition avec les Etats-Unis.

Les négociations du traité commencèrent, il y a trois ans, et la forme originale du document fut approuvée par le Congrès américain, à ce temps-là.

Toutefois, de fortes oppositions furent faites par les institutions de finances canadiennes, à l'effet que les règlements de l'extradition, en ce qui touche les fraudes financières, pourraient toucher des personnes et des agences qui, bien innocemment, manquent aux lois américaines.

Le traité ne fut jamais ratifié, et les experts ont travaillé depuis sur les modifications.

On expliqua que l'agiotage par les personnes qui prennent demeure au Canada pour éluder les lois américaines, deviendra une offense susceptible d'entraîner l'extradition. aMis ceux qui opèrent légitimement au Canada ont la protection nécessaire pour continuer leurs opérations, ce qu'ils n'avaient pas dans le traité original.

Edmonton-Nord

Courrier de Saint-François

Retraite paroissiale:—

Du 14 au 21 octobre a eu lieu la retraite pour les paroissiens de langue française. Le R.P. O. Fournier, o.m.i., en était le prédicateur. C'est avec délicatesse et bonté qu'il rappela à son auditoire la nécessité pressante du salut pour toute âme et les moyens de s'assurer une vie toute chrétienne, gage du bonheur éternel.

Le R.P. curé redit sa reconnaissance au prédicateur et aux paroissiens qui ont suivi assidûment les exercices de la retraite matin et soir. Leur ferveur, leur bonne volonté, leurs sacrifices ont certainement plû à Dieu qui ne se laisse pas vaincre en générosité. Ses récompenses ne sont pas seulement pour le ciel, mais même pour cette vie terrestre.

Il convient de souligner et de remercier le V. Fr. Joseph, o.f.m., sacristain, qui contribua au succès de la retraite par ses décors religieux qui élèvent les coeurs vers le ciel.

Ecole paroissiale:—

Dimanche soir, le 21 octobre, un concert fut donné à la salle Saint-François à l'occasion de la graduation des élèves du grade neuf 1944-45. Le programme de la soirée, dans sa simplicité, était fort instructif. Voici le résumé de la saynète "La Maison de la Vie". Mademoiselle Graduée se plaint qu'elle n'est pas bien préparée pour la vie. Son Alma Mater, ses compagnons et ses compagnes de classe sont appelés par Dame Sagesse et lui prouvent la vraie valeur de l'éducation reçue à l'école".

Le R.P. curé remit un diplôme à chaque gradué. L'assistance ne ménagea pas ses applaudissements et le R.P. Raymond Pennafort, o.f.m., curé, et M. A.-A. O'Brien, surintendant des Ecoles séparées d'Edmonton, dans leur allocution multiplièrent leurs félicitations. Les professeurs et les élèves méritaient ces applaudissements et ces félicitations. Les élèves du grade neuf graduèrent tous avec succès.

Un excellent goûter à l'école Saint-François termina la soirée. On remarquait à la table d'honneur le R.P. curé et son vicaire, le R.P. Colomban, o.f.m., M. et Mme A.-A. O'Brien, des membres du conseil de l'Association des parents et de l'école et des professeurs de l'école Saint-François.

Honneur à l'école St-François!

Qu'il se perpétue!

Vétérans de la paroisse:—

Dimanche prochain, le 28 octobre, fête du Christ-Roi, ce sera aussi une fête paroissiale pour tous les hommes et toutes les femmes de la paroisse qui firent partie des forces armées des deux Grandes Guerres. La matin à 11 heures, il y aura une grand'messe solennelle. Le R.P. Wenceslas Sebastian, o.f.m., recteur du collège St-Antoine, donnera le sermon de circonstance. Tous les vétérans occuperont une place d'honneur.

Le soir, à 8h.15, au sous-sol de l'église, tous les vétérans de la paroisse se réuniront pour une veillée intime. Il y aura du chant, un goûter et surtout on aimera à se rappeler les souvenirs des campagnes guerrières.

Par ces démonstrations religieuse et familiale, le R. P. curé désire répondre à l'appel des chefs religieux et politiques pour la réhabilitation des défenseurs de la patrie.

Sont donc tous invités les vétérans de la paroisse.

ST-VINCENT

Accidents:—

En retournant chez eux après l'école, les enfants de chez M. Joseph Michaud ont failli être victimes d'un grave accident. Effrayés par un bruit de tracteur, les chevaux ont pris l'épouvante, le timon de la voiture s'est brisé. La voiture a versé. Heureusement que les chevaux se sont trouvés détachés complètement de la voiture en ce moment, et les enfants en ont été quitte pour pour quelques égratignures.

Louis Champagne est victime d'un accident encore plus sérieux. Alors qu'il se trouvait près de la batteuse, un récipient de gasoline enflammée est arrivée sur lui et a mis le feu à ses vêtements. Les deux mains et une jambe ont été sérieusement atteintes. Louis Champagne est à l'hôpital depuis huit jours et se remet tranquillement de ses brûlures.

* * *

Mariage:—

Lundi le 15 octobre a eu lieu le mariage de Joseph Hurtubise, de la paroisse de Saint-Paul, et d'Aline Rocheleau d'ici. M. Célestin Hurtubise, père du jeune homme, et Théophile Rocheleau, père de la mariée, étaient les témoins.

* * *

Autobus:—

Un service d'autobus doit commencer entre le Lac Froid et Edmonton sous peu. Il passe par Saint-Vincent. Comme ce sera avantageux pour voyager en ville.

Jéhan Tandu

Danger persistant des mines marines

Londres. — Les mines immergées par les belligérants durant la guerre, constitueront, pendant des années encore, un grave danger pour les marins, les navires et les habitants du littoral. Le nombre de mines semées est considérablement plus grand que durant la première Grande Guerre, et il a fallu quatorze ans, après 1914, pour draguer ou rendre ces mines inoffensives.

CHRONIQUE AGRICOLE

Diminution générale de terre productive

Il n'y a plus aujourd'hui une abondance de bonne terre productive pour nourrir et vêtir les peuples du monde, a déclaré Hug-H. Bennett, chef du Service de la conservation du sol du Ministère de l'agriculture des E.-U., dans un discours récent. En fait, il n'y a plus un seul acre à perdre. Les rapports de 36 pays sur la conservation du sol, nous apprennent que la terre est rare dans le monde entier. C'est tout juste s'il y en a assez pour nourrir la population actuelle, et encore faut-il qu'elle soit bien utilisée, mais elle ne l'est pas.

Aux Etats-Unis, dit M. Bennett, 230,000000 d'acres de terre, (une quantité six fois plus grande que l'étendue de l'Etat de New-York) ont été ruinés par la mauvaise culture ou par l'érosion, due à la négligence. Les Etats-Unis n'ont que 460,000,000 d'acres de bonne terre arable, qui pourraient suffire pour nourrir et vêtir la population, à condition que le sol soit conservé et que la population se stabilise. Cette stabilisation est peu probable dans un avenir immédiat.

L'industrie et le travail, ainsi que les cultivateurs, ont un intérêt direct dans le sol de leur pays. Les hommes d'affaires, les industriels s'intéressent à juste titre aux ressources en sols et en eau de la nation. Ils se rendent compte aujourd'hui mieux qu'ils ne l'ont jamais fait dans le passé que la prospérité de la nation dépend de ses ressources fondamentales, de même que l'avenir du monde civilisé. La nourriture a joué un grand rôle dans la victoire et elle jouera un grand rôle dans l'établissement de la paix.

Le docteur E.-S. Archibald, directeur du Service des fermes expérimentales, au Ministère fédéral de l'Agriculture, a insisté à maintes reprises sur les dommages causés aux terres arables du Canada par l'érosion du sol et la nécessité d'étudier le sol et de prendre les moyens nécessaires en vue de sa conservation. Le sol, a-t-il dit, est encore la plus grande richesse du Canada et il serait dangereux de s'imaginer qu'il y a encore une étendue illimitée de terre fertile au Canada. La fertilité du sol, même dans les parties les plus favorisées du pays, n'est pas maintenue comme elle devrait l'être. Des meilleurs pratiques de culture s'imposent.

Il laisse sa fortune aux orphelins

Herseyh Pa. — Milton S. Hershey un des plus grands dirigeants de l'industrie du chocolat, est mort à l'âge de 88 ans. Il laisse en fiducie un fonds de $84,000,000 pour les orphelins des Etats-Unis.

Le Canada exporte 7 fois plus de viande de boeuf

Ottawa. —La Commission de la viande a annoncé que, depuis le premier octobre, on a déjà consacré à l'exportation en Grande-Bretagne sept fois plus de boeuf que dans les premiers trois quarts de l'année courante. Depuis le 29 septembre, on a exporté ou préparé pour l'exportation 37,123,00 de livres de boeuf, en comparaison de 4,743,000 de livres pendant les 28 premiers jours de septembre. Les exportations de juillet n'avaient été que de 137,000 livres.

1,500 bovins à une vente coopérative

La vente coopérative d'animaux d'engrais de l'Est du Canada du 27 septembre, à Little Current, Ontario, a encore mieux réussi que celle de l'année dernière. Les derniers rapports reçus par le ministère fédéral de l'Agriculture indiquent que 1954 bêtes à cornes ont été vendues à des cultivateurs-nourrisseurs par la Coopérative des bestiaux de Manitoulin, pour un total de $155,371.

Le nombre des personnes présentes était d'environ 1500, et la vente a duré moins de six heures. Pendant ces six heures, 71 wagons de bêtes bovines ont été achetées par 43 acheteurs; la plupart de ces derniers étaient des cultivateurs-nourrisseurs du Sud-Ouest de l'Ontario.

Les bestiaux amenés à cette vente coopérative avaient été fournis par plus de 200 cultivateurs de Manitoulin; il y en avait 212 de plus que l'année dernière et les recettes ont été de $32,000 plus élevées.

Le rationnement de la viande aux Etats-Unis

Washington. — Le secrétaire américain à l'Agriculture, Clinton Anderson, a dit que le rationnement de la viande continuera aux Etats-Unis durant le mois de novembre, bien que la valeur du coupon suit diminuée. M. Anderson dit que cette décision de continuer le rationnement de la viande provient en grande partie du fait qu'on doit envoyer beaucoup de viande aux pays étrangers.

Enormes pertes des Allemands

Londres. — Le premier ministre Clement Attlee a déclaré à la Chambre des communes, que les pertes totales des Allemands en tués, en infirmes et en blessés incurables sont d'environ 7,400,000 hommes.

C'est toujours vrai

"Les hommes louent la prodigalité de nature, mais il est beaucoup plus sûr de compter sur sa justice, qui récompense presque toujours nos efforts comme elle nous punit de notre négligence. Au lieu de cultiver négligemment une grande terre, nous ferons beaucoup mieux de bien cultiver une petite" a dit M. Nicholas Biddle dans une allocution prononcée à la Société de Philadelphie pour le développement de l'agriculture en 1809.

LAMOUREUX

Après un repos de trois mois, nos bonnes Dames d'autel vont reprendre leurs activités. Dimanche le 28 octobre, il y aura à la salle paroissiale une soirée familiale préparée par M. et Mme Wilfrid Godbout et leurs amis. A part des récompenses distribuées aux vainqueurs du jeu de cartes, deux autres prix ne manqueront pas d'attirer l'attention des personnes présentes. C'est d'abord le prix d'entrée consistant en une caisse de pommes et la tombola ou vingt-cinq dollars en trois tirages. . . Il va sans dire qu'un bon goûter sera servi aux assistants. Nos jeunes ont préparé deux bonnes comédies par lesquelles se terminera notre soirée. C'est de tout coeur que nous invitons tous les paroissiens et nos amis d'alentour.

* * *

M. Raoul Langlois est, nous dit-on, revenu chez lui définitivement à part les visites au médecin pour les pansements nécessaires.

* * *

M. T. Bazinet s'attend à une opération assez sérieuse qu'il doit subir dans le courant de cette semaine.

* * *

Nos nouveaux mariés, M. et Mme Maurice Guertin, sont revenus de leur voyage de noces à St-Jean-Baptiste, Manitoba. Tous leurs amis étaient heureux de les saluer et de les féliciter.

* * *

M. et Mme Donat Baril et leurs enfants ainsi que M. Vachon, frère de Mme Baril, étaient en visite à Lamoureux, dimanche dernier.

BEAUMONT

M. le curé Lapointe nous annonçait, ce matin, sa décision de rester parmi nous à la grande joie de tous. Cet après-midi, il est parti pour son ancienne paroisse chercher ses effets personnels et il nous reviendra ensuite pour rester. Nous espérons que chacun s'efforcera de rendre son ministère aussi facile que possible. Il n'y a pas de doute qu'ayant été à Bonnyville tant d'années où il se dépensa sans compter, il y laissera un peu de son coeur, et beaucoup de ses oeuvres.

* * *

M. Eugène Hétu, frère de M. Louis, est revenu. Parti depuis nombre d'années, l'ouest l'a sans doute tenté de nouveau. Il aide maintenant son frère dans la construction.

* * *

Fut baptisée dimanche dernier une petite fille de M. et Mme Joseph L'Heureux, sous les noms de Marie-Melina-Juliette, avec M. et Mme Ernest L'Heureux, oncle et tante de l'enfant, comme parrain et marraine.

A aussi été baptisée Marie-Shirley, fille de M. et Mme Maurice Leblanc. M. et Mme Hector Hébert, oncle et tante de l'enfant, étaient parrain et marraine.

* * *

M. et Mme Léo Chalifoux sont les heureux parents d'une petite fille, leur premier enfant, baptisée sous les noms de Marie-Henriette. Parrain et marraine: M. Raymond Bilodeau, oncle, et Mme Thomas Bilodeau, grand'mère de l'enfant.

* * *

M. l'abbé Normandeau qui était venu passer quelques jours avec M. le curé Lapointe, est maintenant retourné chez lui. Nous espérons que de temps en temps il viendra nous faire une petite visite.

* * *

Etaient de passage au presbytère la semaine dernière: Mgr Pilon, le R.P. Gaudet, du Juniorat Saint-Jean. Nos jeunes organistes eurent le bonheur de prendre quelques informations à propos des jeux d'orgue.

* * *

Dimanche dernier il y eut élection des Dames de Sainte-Anne. Mme J. Saint-Jacques est présidente; Mme Albert Lavigne, vice-présidente, et Mme Ernest Gobeil, secrétaire.

Achat et vente libres du lait et de la crème

Ottawa. — Le 1er novembre, l'Office des produits agricoles lèvera ses restrictions régulatrices sur l'achat et la vente du lait et de la crème imposées il y a deux ans, a annoncé le ministère fédéral de l'Agriculture.

Après le 1er novembre, les fermiers seront libres de vendre leur lait et leur crème à n'importe quelle crémerie, fabrique de lait condensé ou de fromage et les acheteurs seront aussi libres d'acheter ces produits, en observant les règlementations provinciales, de qui ils voudront.

LEGAL

Le mariage de Mlle Yvonne Labbé à M. William Iseke a été célébré ici mardi matin. M. Georges Labbé accompagnait sa fille, M. Herman Iseke, de Morinville, servait de témoin à son fils. Le couple d'honneur était Mlle Thérèse Labbé et M. August Iseke, respectivement soeur et frère des mariés. Un grand nombre de parents et d'amis assistaient à la cérémonie.

* * *

Un fait qui mérite d'être rapporté parce qu'il est rare; c'est la mariage d'une jeune veuve qui épouse successivement deux frères jumeaux. En novembre 1927, Mlle Yvonne Ouellette épousait M. Hervé Montpetit, décédé accidentellement en mai 1943. Ces jours derniers, Mme Yvonne Montpetit convolait en secondes noces avec M. Georges Montpetit, veuf de feue Marie Caouette, frère jumeau de feu Hervé Montpetit.

* * *

Les élèves de l'école Diligence ont eu la visite du lieutenant d'aviation Léopold Houle, frère de leur dévouée maîtresse, Mlle Germaine Houle. Après trois années d'opérations outre-mer, un jeune officier, nécessairement intelligent, possède un assortiment d'anecdotes intéressantes et instructives. Les enfants, fiers du privilège d'une si rare causerie, gardent une profonde reconnaissance envers Mlle Houle et son frère si aimable.

* * *

Parmi les militaires que le navire-hôpital "Lady Nelson" a débarqués à Halifax dernièrement, il y avait un jeune soldat de Legal, Normand Boisvert, 21 ans, fils de M. Willie Boisvert et de son épouse Ida Bachand. Enrôlé depuis plus de deux ans, il faisait partie du régiment des "Cape Breton Highlanders" quand il fit la traversée au temps des campagnes d'Afrique, d'Italie, de Hollande. Il a vu du pays; sans vouloir recommencer, il ne regrette pas ses années d'aventures. Il va sans dire qu'il a visité Rome et le Vatican. Ce n'est qu'après la cessation des hostilités qu'il eut un accident en bicyclette. Celui lui a valu de revenir plus tôt au village, appuyé sur deux béquilles.

* * *

M. et Mme Roméo Proulx, accompagnés de M. et Mme Louis Tremblay, de Morinville, sont partis en fin de semaine pour un voyage à Calgary. Ils seront les hôtes de M. et Mme Wilfrid Proulx et prendront part à une fête en l'honneur du matelot licencié Edouard Proulx.

* * *

M. et Mme Henri Poudrier, de Swift Current, sont en visite chez leur fille Mme C.-I. Webster. D'autre part, Mlle Olive Nadeau, de Winfield, M. et Mme Jos. Baert, M. et Mme Athan. Leblanc étaient ici dimanche.

* * *

A Joussard, le 15 octobre, Mlle Aurore Duchesneau, fille de M. Joseph Duchesneau et Mme Philo. Perry, a épousé M. Achille Plante.

* * *

M. et Mme Pierre (Pete) Boisvert (Denise Ouellette) annoncent la naissance d'un premier enfant né le 11 octobre, baptisé Léo Joseph. Parrain et marraine: M. et Mme Aimé Boisvert.

* * *

M. et Mme Samuel DeChamplain (Germaine Plante) ont fait baptiser un fils, Joseph Conrad Emile, avec Mme M.-L. DeChamplain comme marraine et le parrain a été M. Paul DeChamplain.

BONNYVILLE

Les battages s'achèvent avec une température idéale. Il a fallu se contenter d'une petite récolte en général, mais il y a eu d'heureuses exceptions.

Plusieurs équipes travaillent à nos chemins depuis quelque temps; quelques-unes au compte du gouvernement provincial, d'autres pour la municipalité. Nous voyons une grande amélioration. Le chemin à partir de chez M. Raoul Lapointe à Anshaw, en suivant le lac, est maintenant ouvert.

* * *

MM. Ernest Croteau et Philippe Giguère ont fait encan de leurs biens la semaine dernière, et avec grand succès. M. Croteau ira demeurer à Edmonton, et la famille Giguère dans Québec. Nous leur souhaitons bon succès, malgré que nous soyons peinés de les voir s'en aller. M. Willie Paquette aura aussi un un encan cette semanie.

* * *

La semaine dernière, M. Emile Déry, fils de M. et Mme Narcisse Déry, choisissait pour épouse une jeune fille de Two Hills.

* * *

Monsieur Olivier Provost, fils de Donat Provost, se mariera bientôt avec Mlle Kowal, de Bonnyville.

* * *

Nous apprenons que M. Hervé Turcotte, d'Anshaw, a vendu sa terre à M. Fred Vasseur.

* * *

M. Lawrence Brosseau est à bâtir une belle résidence sur l'avenue Oulmet, près de l'hôpital Saint-Louis.

Les travaux au magasin Brosseau achèvent.

Le commerce est très actif. Les lundi et vendredi, nous nous croirions dans une petite ville.

Les pneus

Ottawa. — Dans un rapport du département des Munitions, déposé à la demande de M. Lewis Menary, député progressiste-conservateur de Wellington-Nord, il est dit qu'il y a peu d'espoir qu'on relache cet hiver le rationnement des pneus. Car il importe d'accumuler des réserves pour l'été prochain. Actuellement 20,000 marchands au pays ont en mains 250,000 pneus tandis que durant la période de 1938 à 1940 le stock normal était de 900,000 pneus.

VIMY

Le 21 octobre 1930 marquait l'arrivée du Rév. Père Koolen comme curé de Vimy, et c'était aussi le 21 octobre 1945 qu'il devait nous laisser. Durant ses quinze ans d'apostolat il a fait de Vimy ce qu'elle est aujourd'hui. A l'occasion de son départ, la paroisse s'est réunie pour dire à leur pasteur bien aimé: Au revoir.

Le soir les RR. Srs des Filles de Jésus avaient préparé une séance pour la circonstance. Le programme était très bien rempli. Il y eut du chant mimé par un petit groupe d'élèves très bien rendu, des morceaux de piano et de violon; du chant par tous les élèves. Comme clou de la soirée, une adresse en anglais fut lue par Mlle Jeannette Carrière, et une en français par M. Ulric Landry. Mlle Denise Landry et M. Roland Provençal présentèrent une bourse bien garnie, don de gratitude des paroissiens de Vimy envers le curé qui les quittait.

Il est certain qu'une amitié étroite existera encore entre le Rév. Père Koolen et les paroissiens de Vimy. Un grand merci à ceux qui ont fait de cette soirée un succès.

Dans la soirée, le Rév. Père bénissait son dernier mariage en unissant M. Alcide Sabourin à Mlle Yolande Gingras, de Venice. Nous profitons de l'occasion pour souhaiter à ces nouveaux mariés beaucoup de bonheur.

Nous prions le Rév. Père Koolen de recevoir notre témoignage de gratitude et l'asurance de notre souvenir.

Dimanche dernier, la dernière grand'messe chantée par le Rév. Père Koolen fut servie par MM. Lomer Gouin, Yvon Gouin et Wilfrid Provençal. On avait voulu par là rappeler un fait. A la première messe célébrée ici par notre dévoué pasteur, les trois mêmes servants entouraient l'autel.

FORT KENT

C'est avec chagrin que nous avons vu notre vénéré curé prendre le chemin de l'hôpital, dimanche dernier. Nous prierons davantage la Reine du Rosaire pour un prompt retour à la santé. Nous étions heureux d'avoir le Rév. Père Lavallée, o.m.i., nous chanter la grand'messe, dimanche. Son sermon en anglais et en français, nous a bien encouragés à aider l'oeuvre de la Propagation de la Foi. Les paroissiens n'ont pas manqué de générosité à la quête, et nous lui devons un cordial merci pour son grand dévouement.

* * *

Ces jours derniers nos Soeurs Sainte-Croix étaient au comble de leur joie en recevant la grande visite de leurs Mère Générale et de l'Econome de St-Laurent, près de Montréal. Elles ont aussi honoré nos maîtresses et élèves d'une visite à leurs classes; elles nous quittaient samedi dernier pour une autre mission. Soeur supérieure les accompagnait.

* * *

M. Marcel Labrie, de l'aviation, est revenu dans sa famille, après avoir été licencié de l'armée.

* * *

Germaine et Josephat Martineau qui travaillaient tous deux à Donnelly, sont revenus dans leur famille.

* * *

Avec les beaux jours ensoleillés du mois d'octobre les battages sont terminés. Le rendement est plus grand que nous l'avons mérité.

* * *

La famille Thomy Collins est déménagée au "Why" près de Legoff, où elle s'est installée pour tenir maison de pension. Nous lui souhaitons bon succès dans son nouveau poste.

* * *

Un groupe de fillettes firent une "surprise" à Lilly Collins, dimanche dernier, pour fêter son douzième anniversaire de naissance. Toutes s'amusèrent gaiement.

* * *

Visiteurs: —

De Chauvin: MM. Lucien Lapierre et Roméo Benoit, accompagnés de leur dame, rendaient visite à leurs fillettes Cécile et Estelle qui fréquentent nos classes.

De Saint-Paul: M. Gagné et sa famille visitaient M. et Mme Aldéo Lemaire, qui sont maintenant installés dans la maison qui appartenait autrefois à M. Roméo Gaucher.

* * *

N'oubliez pas que dimanche prochain le 28 octobre, est le jour fixé pour notre journée familiale. Des repas seront servis à la salle paroissiale. Tous nos organisateurs demandent votre coopération pour nos oeuvres paroissiales. Bienvenue à tous.

VILLENEUVE

C'était une grande joie pour notre Rév. Père O'Neill de revoir son frère la semaine dernière. Il était instructeur de gymnastique à Hong Kong quand il fut fait prisonnier. Malgré toutes les atrocités, il est revenu. Nous nous réjouissons avec lui, et lui souhaitons un prompt rétablissement.

* * *

Dimanche soir, les paroissiens se rendirent pour battre le feu chez M. Jean Lesburg. Ayant fait un peu de feu dans le garage, il fut surpris, peu de temps après, de voir la bâtisse en flâmes. L'auto, le camion et le tracteur y passèrent. Nous leur souhaitons bon courage dans cette épreuve.

* * *

En visite chez M. K.-A. Halwa dimanche: une nièce, Mlle Frances Halwa, de la marine canadienneé

* * *

Chez M. R. Hébert: M. et Mme Jas Lagacé, de Guy, Alberta.

* * *

Jeudi soir, aura lieu l'assemblée mensuelle du C.Y.O. Puisque c'est aussi le temps des élections, nous espérons que tous se feront un devoir de s'y rendre, pour accepter les postes qui leur seront donnés.

* * *

Cette semaine, c'est la convention des maîtresses d'écoles. Alors nous verrons la plupart de nos jeunes qui sont au couvent et au collège en vacances dans leurs familles.

Rien n'est encore arrivé

Québec. — L'ancienne impératrice Zita, d'Autriche, qui demeure ici depuis l'invasion de son pays par les Allemands, a déclaré que, bien que l'administration de secours et de réhabilitation des Nations-Unies ait "promis beaucoup" pour aider au peuple autrichien, "rien n'est encore arrivé".

GUY

Baptêmes:—

Le 21 octobre, Joseph-Aimé-Gérard, né le 7 octobre de M. et Mme Omer Lambert (Thérèse Lemay). Le parrain a été Joseph Lemay, oncle de l'enfant, et la marraine Anna Poulin, grand'mère de l'enfant.

Le 21 octobre, Joseph-Aurèle-Henri, né le 10 octobre, fils de M. et Mme Raoul Lambert (Rose de Lima Lemay). Les parrain et marraine furent M. et Mme Aurèle Lambert (née Elmire Brulotte) grands-parents de l'enfant.

* * *

Soirée:—

Notre soirée paroissiale du 21 octobre a été bien réussie et se termina vers minuit. Merci à toutes les personnes qui sont venues nous encourager. A moins d'avis contraire, la prochaine soirée aura lieu le 18 novembre.

* * *

Les battages seront probablement terminés pour le 28 octobre; continuons de prier pour une température favorable.

* * *

Soyons fidèles au mois du Rosaire jusqu'au bout; il se termine le premier novembre. Jour de la Toussaint.

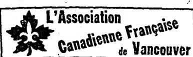
* * *

Le Jour des Morts, le 2 novembre, la première messe aura lieu à 10 heures suivie de la deuxième, puis de la troisième qui sera la grand'messe. Communions pour nos défunts et faisons chanter ou dire des messes pour le repos de leur âme. Le mois de novembre est consacré aux âmes du purgatoire.

* * *

Durant les quatre premières années de la guerre, on a pu noter une augmentation de 10.7 pour 100 dans le nombre des lits utilisés dans les sanatoriums canadiens, mais leur personnel a diminué de 5.1 p. 100.

Fédération Canadienne Française de la Colombie Britannique



Les soirées des 13 et 21 octobre remportèrent un succès non seulement au point de vue social, mais aussi au point de vue financier. Merci encore une fois à nos dévoués organisateurs.

N'oubliez pas de venir à notre prochaine réunion qui aura lieu à la salle des Forestiers le 27 octobre.

* * *

Mlle M. Goguillon, de Victoria, a passé la fin de semaine à visiter son frère Léon, de Vancouver.

* * *

Nos compatriotes de langue française seront très heureux d apprendre que le Dr Gaston Robinson, originaire de l'Anse-au-Griffon, Comté de Gaspé, P. Q., a pris l'heureuse décision de s'établir définitivement à Vancouver avec sa famille, et a ouvert un bureau de consultation (tél. Marine 7746), où nous pourrons à l'aise nous faire comprendre en notre langue.

Ce jeune médecin fit d'abord ses études classiques au collège des RR. PP. Oblats de Gravelbourg. Il étudia la médecine à l'Université Laval, et compléta son internat à l'hôpital Saint-Paul à Vancouver dont il fait maintenant partie du personnel. Il retourna à Gravelbourg pour y épouser Mlle Béatrice Gravel, fille et nièce des fondateurs de Gravelbourg, ce berceau très français au coeur de la patrie canadienne et dont Son Em. le cardinal Villeneuve fut un jour l'évêque.

M. le Dr et Mme Robinson ont deux enfants, Denise, deux ans, et Paul, trois mois.

L'A.C.-F. de V. qui s'intéresse à tout ce qui touche le bien-être, le bonheur et l'intérêt de nos compatriotes, se fait aussi l'interprète de tous les nôtres pour souhaiter la plus cordiale bienvenue à ce jeune médecin qui trouvera un accueil chaleureux dans nos foyers de langue française en Colombie Britannique. Espérons que bientôt nous aurons le plaisir d'accueillir d'autres membres professionnels, tels que médecins, dentistes, avocats, avoués, etc. Le champ est vaste, et il y a un avenir prometteur pour ceux qui sont bien qualifiés.

CERCLE CANADIEN-FRANCAIS DE MAILLARDVILLE

M. Albert Comeau, de Kamloops, accompagné de MM. Schrun et Blackwell, étaient de passage ici, à Vancouver et à Seattle, en voyage d'affaires, dans l'intention de bâtir un établissement de pasteurisation à Kamloops.

* * *

M. et Mme O'Neil, d'Edmonton, sont en visite chez M. E. Comeau. Ils sont heureux de profiter de l'occasion pour rencontrer d'autres amis.

* * *

Le 7 octobre, à 7h.30 du soir, se déroulait dans notre paroisse, avec une grande affluence de gens, la procession annuelle en l'honneur de Notre-Dame du Rosaire. C'est toujours impressionnant de voir ce ruban de flambeaux autour de notre église et d'entendre le chant de l'Ave de Lourdes et la récitation du chapelet, dans notre paroisse Notre-Dame de Lourdes.

* * *

Dimanche le 21 octobre les Forestiers catholiques de Maillardville ont procédé à l'installation des officiers par le secrétaire, M. Calnan.

A cette occasion nous avons eu la visite du Chef Ranger, de M. Evans et aussi de plusieurs membres de Vancouver.

La prochaine réunion aura lieu le 8 novembre à 8 heures du soir, à la salle paroissiale.

Veuillez ne pas l'oublier.

Avions plus rapides que le son

Washington. — Le Congrès des Etats-Unis a appris de la bouche de savants en aéronautique que l'avion atteindra une vitesse supérieure à celle du son, d'au delà de 750 milles à l'heure, et qu'il n'existe pas de limites à ses dimensions.

Le comité consultatif de l'aéronautique au Congrès, annonce que des changements révolutionnaires sont en perspective, en ce qui regarde la forme des avions et les modes de propulsion.

Coup porté aux narcotiques

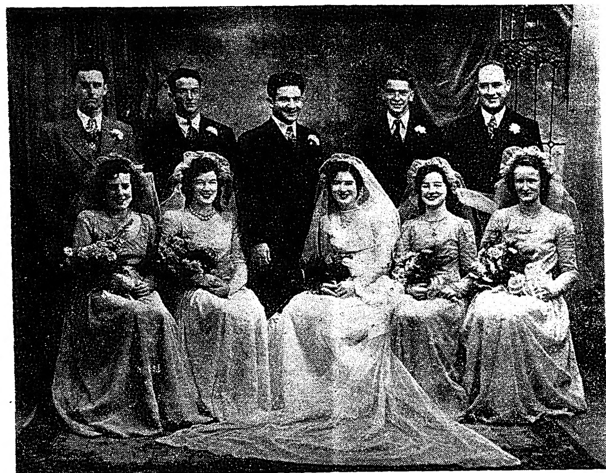
Tokio. — Le commandement allié d'occupation a gelé l'industrie des narcotiques, source de 90 p. 100 des drogues illégales du monde, et a opéré la saisie de diamants d'une valeur de trente millions de dollars, propriété du gouvernement japonais.

Fin de la coalition

Pretoria, Afrique du Sud. — Le parti travailliste de l'Afrique du Sud se retirera du gouvernement de coalition de l'Union sud-africaine à la fin du mois. Walter Madeley, leader du parti travailliste et ministre du Travail et du Bien-être public, démissionnera à ce temps. Le premier ministre Jan-Christian Smuts conservera une majorité substantielle à la Chambre sud-africaine.

Les Anglais vont veiller à l'ordre

Londres. — Le premier ministre Clement Attlee a déclaré aux Communes que des troupes britanniques demeureraient dans les Indes orientales néerlandaises jusqu'à ce que les Hollandais soient en mesure de reprendre le contrôle et de maintenir l'ordre.



Au mariage Hélie-Desjardins—En avant: de gauche à droite: Mlle Marie Desjardins, Mlle Pauline Letain, la jeune mariée, Mlle Anita Hélie et Mlle Lillian Clark; en arrière de gauche à droite: M. René Tremblay, M. Léandre Tremblay, le jeune marié, M. Raymond Nadeau et M. Léo Letain.

—Photographie prise par Deayton's Photo Studio

CALGARY

M. le Dr et Mme Beauchemin sont revenus d'un séjour de quelques semaines dans le Québec. Le docteur a pris part à la réunion annuelle de la Survivance canadienne-française comme représentant de l'Alberta. Il assista aussi au congrès des Français libres comme délégué du cercle de Calgary.

* * *

Mlle Lorette Boissonnault qui travaille depuis quelques années à Washington, D.C., est en visite chez ses parents M. et Mme E. Boissonnault.

* * *

M. et Mme R.-M. Spence sont revenus d'un voyage de quelques mois aux Etats-Unis et dans l'Est du Canada.

* * *

Mme A. Despins est aussi de retour d'un voyage à Halifax, Québec, Ste-Anne de la Pérade, Montréal et Toronto. André était heureux de mettre fin à ses jours de "batchage".

* * *

M. et Mme Georges Minard ont passé une semaine de vacances chez des amis à Red Deer et une autre semaine à Cluny. M. Minard se dit satisfait de ses parties de chasse qui furent assez fructueuses.

* * *

Philippe Plotkins, fils de M. et Mme L.-L. Plotkins, est parti faire des études à l'école de marine à Seattle.

* * *

Les malades à l'hôpital Ste-Croix sont Mme Jubinville, de Lousana, Olivier Corbeil, de Cluny, et Paul Caron, Alfred Boucher, A. Bélisle, E. Gilmour, fils de M. et Mme Adrien Caron. Tous ces malades qui ont subi une opération semblent en bonne voie de guérison.

* * *

A l'hôpital militaire Belcher: les soldats Jetté, de St-Jérome, Qué., M. Gérome, de Balzac, Rondelet, de Girouxville, et Clément Corbeil, de Cluny.

* * *

Nous souhaitons la bienvenue à M. et Mme Rosington qui sont arrivés de Régina pour demeurer à Calgary.

* * *

Dimanche passé, la Société Saint-Jean-Baptiste a donné une partie de bingo qui fut un grand succès, la salle étant remplie.

* * *

Le 14 octobre M. et Mme Joseph Auclair ont célébré leur 35ème anniversaire de vie conjugale. Un festin fut servi à leur résidence et au nombre des convives était M. le curé.

* * *

Les visiteurs au presbytère étaient les RR. PP. St-Arnault, s.j., chapelain à Currie, Crépeau et Jacques, o.m.i. Un repas au faisan fut des plus appréciés.

* * *

Le 7 novembre aura lieu un thé à la demeure de M. et Mme L.-L. Plotkins. Il y aura vente de tabliers, tables de pâtisseries et le tirage. A propos de tirage, les billets sont en vente et il faut s'en procurer.

* * *

Le Cercle des Français libres, de Calgary, désire faire appel à toutes les dames qui seraient libres de bien vouloir apporter leur concours au cercle de couture pour fabriquer des vêtements et tricots de toutes sortes pour la Croix Rouge française. Ces réunions ont lieu à la salle de la paroisse tous les mercredis après-midi. Pourquoi ne pas venir en foule prêter votre concours à soulager ceux qui souffrent tant? Car le besoin est grand là-bas. Vous y viendrez, n'est-ce pas? Déjà une boîte de vêtements préparés à ces réunions a été expédiée en France et le président du cercle remercie de tout coeur Mmes E. Boissonnault, Plotkins, Massé, P. Bélisle, Alfred Boucher, A. Bélisle, E. Gilmour, Nadon, D. Caron, U. Dandurand, Reveyrand, Dionne et toutes celles dont nous aurons pu oublier les noms pour le moment.

Monsieur le président remercie aussi MM. J. Auclair, V. Bénard, Jos. Eddy Leblanc, Bernard Despins et Normand Nadeau qui ont aidé d'une façon ou d'une autre à lancer la collecte des vêtements usagés.

L'admission des Juifs en Palestine

Washington. — Le président Truman a dit qu'il avait demandé au premier ministre Attlee d'admettre 100,000 Juifs en Palestine et que cette question était encore étudiée par la Grande-Bretagne.

Le Président a dit aussi qu'il ne prévoyait pas d'autres conférences des "Trois" pour régler l'impasse qui est résultée de la conférence des ministres des affaires étrangères à Londres.

M. Truman a ajouté que le premier ministre Attlee ne voulait pas admettre en Palestine un nombre aussi imposant de Juifs.

PICARDVILLE

PICARDVILLE

La dernière soirée paroissiale au profit de notre école séparée a remporté un beau succès. Nous sommes heureux aujourd'hui de donner les noms de ceux qui ont travaillé particulièrement à ce succès.

Le programme musical avait été organisé par Mme Félix Champagne; les pièces, par M. Félix Champagne, aidé de M. et Mme Delaurier. Les acteurs étaient: MM. Remi Brault, Octave Guimont, Armand Saint-Louis, Omer, Victor, Wilfrid Labelle, Roméo Brault, Edgard Guimont, Gérard Delaurier, Armand Brault, Félix Champagne et Mlle Léontine Brault.

Le programme musical comprenait des chansons en anglais et en français, des morceaux de piano, de la danse, etc. MM. Ad. Cloutier, Ph. Cloutier, Mlles Ida Brault et Léontine Brault y prirent part.

Le Père Lebris nous donna aussi deux belles chansons.

A tous, nos plus sincères remerciements.

Le club La Salle

Paroisse de l'Immaculée-Conception

Dimanche, le 14 octobre, les membres du club La Salle se réunissaient afin de reprendre leurs activités.

Elections! Ce fut le premier mot d'ordre. Alors chacun se mit à la sérieuse besogne de choisir l'exécutif. Ont été élus:

Président: M. Paul Pilon; vice-présidente: Mlle Rose Saulnier; secrétaire: Mlle Elaine McDonald; trésorier: M. J. Villeneuve; comité social: M. M. Blackburn, Mlles L. Paradis et A. Belland; comité dramatique et musical: M. L. Brodeur, Mlles Y. Boisvert et T. Montpetit; comité des sports: MM. R. Tremblay, R. Nadeau et G. St-Arnault; comité d'Action catholique: Mlles G. Pilon et E. Roberge; comité de la presse: Mlle A. Grenier.

On se délasse ensuite en jouant quelques jeux pour terminer plus tard la soirée en goûtant un bon café et de délicieux beignes.

A l'enquête royale sur le charbon

Ottawa. — La compagnie du Pacifique Canadien a acheté 40,000,000 de tonnes de charbon canadien durant la période s'étendant de 1920 à 1944 et elle est la plus importante consommatrice du charbon extrait des mines de l'Ouest canadien, a déclaré M. C.-E. Stockdill, assistant vice-président du C.P.R., dans un mémoire qu'il a présenté à la Commission royale du charbon, à Ottawa.

Avant la guerre, de Fort-William à Vancouver, le Pacifique Canadien ne brûlait que du charbon canadien, à l'exception de certains endroits dans les Rocheuses où il faut se servir de locomotives alimentées à l'huile. De même, au Nouveau-Brunswick et dans la Nouvelle-Ecosse, le C.P.R. ne consume que du charbon provenant des mines locales.

Depuis 1920, la compagnie a sans cesse accru sa consommation de charbon canadien, avec le résultat qu'en 1939 elle ne consumait plus que 87,000 tonnes de charbon américain, comparativement à 813,000 tonnes auparavant. De 1939 à 1941, elle n'a pas consumé une tonne de charbon importé.

Sydney, Australie. — L'Australie est menacée d'être encerclée par un nombre de républiques communistes, a déclaré lors du congrès annuel du parti libéral, Robert Menzies, chef de l'opposition et ancien ministre d'Australie.

Le mariage Hélie-Desjardins

Lundi, en l'église de l'Immaculée-Conception, M. l'abbé R. Ketchen, curé de la paroisse, bénissait le mariage de Mlle Cécile Hélie, fille de M. et Mme Robert Hélie, d'Edmonton, et de M. Philippe Desjardins, fils de M. et Mme Charles Desjardins, également d'Edmonton.

La mariée, au bras de son père, était ravissante dans une longue robe blanche, avec corsage de chiffon et de dentelle, et un long voile retenu par une couronne. Des roses American Beauty composaient son bouquet.

La mariée avait comme filles d'honneur Mlles Anita Hélie, Lillian Clark, Pauline Letain et Marie Desjardins. Elles portaient des robes de dentelle bleu poudre, vert marin, rose et mauve respectivement, avec voile de même ton retombant jusqu'aux épaules et des bouquets de petits chrysanthèmes mauves et d'oeillets roses.

MM. Raymond Nadeau, Léo Letain, Léandre Tremblay et René Tremblay agissaient comme garçons d'honneur. Les placiers étaient MM. Ted Tremblay et Jacques Chatvaire.

Durant la cérémonie religieuse, Mlle Bertha Montpetit chanta l'Ave Maria; M. Lucien Lorieau et sa soeur Marcelle, "My Beloved".

A midi, la réunion à la salle Acacia comptait 110 invités. Au souper qui suivit, M. l'abbé Ketchen proposa la santé des nouveaux mariés.

Pour recevoir les invités, Mme Hélie, mère de la mariée, portait un costume-tailleur de gabardine beige avec des accessoires noirs et un bouquet de corsage de roses incarnates. Mme Desjardins, la mère du marié, portait un costume bleu marin et une fourrure, avec accessoires de même ton et un bouquet de corsage composé de roses.

A leur retour de Banff, les jeunes mariés s'établiront à Edmonton.

Les Juifs font un don au Vatican

New-York. — Léon Kubowitski, secrétaire général du Congrès juif mondial, a annoncé que son organisation a fourni la somme de $25,000 pour les oeuvres de charité du Vatican, en reconnaissance de l'oeuvre du Saint-Siège qui a secouru des Juifs contre les persécutions nazies et fascistes, ce qui a entraîné des dépenses considérables de la part du Vatican.

Réélus à Radio-Canada

Ottawa. — M. René Morin, de Montréal, a été réélu pour une autre période de trois ans gouverneur et vice-président de Radio-Canada. M. Howard-B. Chase, de Montréal, et Mme T.-W. Sutherland, de Revelstoke, C.-B., ont été réélus gouverneurs pour trois ans.

Condamnés

Jerusalem. — Un tribunal militaire d'Haïfa a condamné de jeunes Juifs, dont deux jeunes filles de 17 ans, à la prison pour trois à sept ans, après qu'ils eurent été reconnus coupables de possession illégale d'armes et d'explosifs.

Arène détruite par le feu

Edmundston, Nouveau-Brunswick. — Un incendie a détruit l'arène d'Edmundston et la majeure partie de l'équipement d'Adams Rodeo Show, (une troupe théatrale), causant des dommages évalués à $100,000.

Personne n'a été blessé, mais on fait remarquer qu'une heure avant l'incendie, 1,200 enfants se trouvaient dans l'arène.

On a pu voir des chevaux et des boeufs couverts de flammes courir avec frénésie dans l'arène. Un boeuf sauvage a réussi à sortir et il a fallu tirer sept coups de feu pour l'abattre.

Annonces classifiées

CHEZ "TOWER'S"

Bons repas de famille. Cordialité et hospitalité. "Tower's", 10432, avenue Jasper, Edmonton.

Compatriotes désireux de vous établir dans des centres canadiens-français ou à Edmonton, soit sur fermes ou dans places d'affaires, j'ai en vente plusieurs propriétés de choix qui feraient sans doute votre affaire. Pour détails, écrivez à Robert Croteau, agent d'immeubles, 402 Empire Bldg., Edmonton, Alberta.

Maison à vendre

Maison de 4 chambres, à Beaumont. 4 lots, ½ acre de terrain. S'adresser à Mme Caroline Pelletier, 10023-111e rue

* * *

Section à vendre

Une section de bonne terre pratiquement planche, pourrait être divisée en demie. 500 acres en culture dont 145 en guéret d'été. 20 acres pour cassaille. Maison moderne de dix chambres finie stucco en 1940, plomberie complète, fournaise air chaud, deux citernes en ciment, téléphone, appareil électrique de 1000 watts avec "Windcharger Giant" deux bons puits, maison supplémentaire à deux étages; des étables, bonnes porcheries, 15 greniers, garages, etc. Située à cinq milles d'un excellent village, 2 milles de l'école. S'adresser Boîte 125, Saint-Paul, Alberta.

TRAPPEURS

Pour $10.00 j'enverrai secret garanti pour capturer les renards et loups aux collets, dix fois plus chanceux qu'aux pièges; garanti ou argent remis. Ecrivez en français, à: Antonio Cormier, Ste-Angèle de Laval, Comté de Nicolet, Province de Québec.

Hommes d'affaires: Commandez vos livrets de comptoir par l'entremise de La Survivance.

La colonisation est une oeuvre sociale pour conserver les valeurs humaines

par C.-E. COUTURE

La colonisation on semble porté à l'oublier dans certains milieux, est d'abord une entreprise sociale. Il faut y voir le plus efficace moyen de permettre le développement normal des familles, la conservation et l'enrichissement du capital humain. De tous temps, les peuples ont dû compter, pour aller de l'avant dans la voie de la civilisation chrétienne, sur l'amélioration des valeurs humaines; ils se sont sans cesse employé à accroître au possible les catégories des familles indépendantes, à même jouir d'une plus grande liberté en même temps que de donner le ton aux autres classes sociales. De nécessité, pour assurer l'ordre et la paix, il faut garder toujours un sain rapport entre les classes qui comptent surtout sur elles-mêmes pour vivre et celles qui sont exposées à tous les aléas de la vie économique.

Le principal rôle de l'Etat est donc de favoriser l'ordre dans la société par le maintien d'un juste équilibre entre les classes autonomes et les classes prolétaires. Les gouvernants, quelqu'ils soient, ne peuvent échapper à cette règle; ils doivent, surtout aux périodes difficiles nées des désordres mondiaux, comme c'est le cas à l'heure actuelle, intensifier les programmes de maintien au sol et de retour à la terre à la fin de refaire l'équilibre entre les classes de la société, équilibre maintenant rompu dans presque tous les pays par suite des circonstances de guerre d'abord, et ensuite de l'ère matérialiste qui ne cesse de drainer les populations des campagnes vers les centres urbains.

Les parents

C'est à eux qu'il appartient en tout premier lieu de pourvoir à l'établissement de leurs enfants. Les cultivateurs, pour peu qu'ils sachent comprendre la valeur de leur profession, ne doivent pas négliger de transmettre à leurs enfants l'amour réel de la terre et, surtout, de la liberté qu'elle assure à celui qui sait la respecter, y entretenir et intensifier la vie. Malheureusement, à l'heure qu'il est, il n'est pas chose facile de garder les enfants à la terre, si l'on ne s'arrête qu'à comparer les revenus en argent que peut donner l'agriculture par rapport aux situations et aux métiers des villes. Et ne resteront à la terre que ceux qui sauront comprendre les motifs supérieurs d'y demeurer, celui surtout de la jouissance d'une plus grande indépendance à tous les points de vue. Pour respecter l'alliance de l'homme et de la terre dans les conditions actuelles de vie, il faut avoir le sens de la conservation de la famille et de ses traditions; il faut pouvoir saisir le rôle providentiel de l'agriculture dans l'agrandissement de la création; il faut en somme apprécier à sa valeur le don de la vie. Il importe donc, à tous ceux qui s'intéressent à l'agriculture et à la colonisation, qui exercent une influence sur les classes agricoles, de collaborer à l'éducation de la gent rurale à la fin de lui faire saisir le rôle providentiel qu'elle est appelée à jouer dans la pratique de ses devoirs sociaux.

Si la colonisation est d'abord une entreprise sociale, elle ne peut se détacher des facteurs économiques qui conditionnent son exécution. L'établissement du capital humain, la multiplication des foyers de vie chrétiens, supposent l'utilisation des biens matériels, des ressources naturelles. Il faut donc favoriser les familles de l'accès à ces ressources. Et puisque la mise en valeur des richesses matérielles comporte toute une série de travaux préparatoires qui excèdent les moyens des familles elles-mêmes, l'Etat a l'obligation d'intervenir.

L'un des premiers devoirs de l'Etat est de prévenir la destruction ou l'amoindrissement des ressources physiques. Il doit éviter le pillage ou la dévastation de quelque ressource que ce soit puisque ces ressources doivent normalement contribuer à l'établissement du capital humain.

Editions "Moderne"

Comment coudre chez soi

par Ida Riley DUNCAN

Les Editions Modernes Limitée viennent de combler une lacune dans la série des livres pratiques, utilitaires, en éditant une version française du livre de Ida Riley Duncan, "Comment coudre chez soi". Ce livre contient la réponse aux multiples points d'interrogation que se sont posées tant de femmes aussi soucieuses de leur élégance que de l'équilibre de leur budget. Tant de femmes et de jeunes filles qui voudraient être bien mises, ne connaissent rien aux mystères de la couture, et n'ont ni le temps ni le courage de suivre des cours fastidieux et onéreux. Si nombreuses sont les femmes qui hésitent à adopter tel ou tel tissu, qui ne se rendent pas compte du style ou de la teinte qui leur convient le mieux.

C'est à toutes celles-là — et aussi à celles qui veulent perfectionner leurs talents naturels — que s'adresse ce livre essentiellement pratique. Il est clair, il est simple, il est compelt. Il explique — au moyen de nombreux diagrammes et d'illustrations claires — comment prendre ses mesures — adapter des patrons tout faits à sa silhouette — couper son propre patron — dessiner de simples garnitures. Il suggère des couleurs ou des combinaisons de couleurs appropriées à la complexion et à la personalité de chacune et propres à dissimuler quelque défaut physique. Cet ouvrage est plein de conseils éclairés sur les soins à donner aux tissus; les précautions à prendre pour le lavage, le repassage; les moyens d'enlever les taches, de faire des boutonnières, des cols, des revers, des poches, etc.

Grâce à ce petit livre, destiné à devenir le vade-mecum de l'élégante, toute femme peut devenir rapidement, sans difficultés, sa propre couturière.

(Editions "Moderne", 320 est, rue Notre-Dame, Montréal).



CBK, Watrous, Saskatchewan — 540 klcs. — Emissions françaises et bilingues la semaine du 28 octobre au 3 novembre

Les indications horaires se rapportent à l'heure avancée des montagnes.

Dimanche 28 octobre
9h. 30 a.m. A' être annoncé
10h. 00 p.m. Histoires de Chez-Nous.

Lundi 29 octobre
12h. 15 p.m. Radio-journal.
3h. 15 p.m. La Fiancée du Commando.
3h. 45 p.m. Un Homme et son Péché.
5h. 40 p.m. Bulletin de nouvelles.

Mardi 30 octobre
12h. 15 p.m. Radio-journal.
3h. 15 p.m. La Chanson Française
3h. 45 p.m. Un Homme et son Péché.
5h. 40 p.m. Bulletin de nouvelles.

Mercredi 31 octobre
12h. 15 p.m. Radio-journal.
3h. 15 p.m. La Fiancée du Commando.
3h. 45 p.m. Un Homme et son Péché.
5h. 40 p.m. Bulletin de nouvelles.

Jeudi 1er novembre
12h. 15 p.m. Radio-journal.
3h. 15 p.m. La Chanson Française
3h. 45 p.m. Un Homme et son Peché.
5h. 40 p.m. Bulletin de nouvelles.

Vendredi 2 novembre
12h. 15 p.m. Radio-journal.
3h. 15 p.m. La Fiancée du Commando.
3h. 45 p.m. Un Homme et son Péché.
5h. 40 p.m. Bulletin de nouvelles.

Samedi 3 novembre
9h. 30 a.m. Les Variétés Françaises.
11h. 15 a.m. Radio-journal.
4h. 30 p.m. Le Quart d'Heure de la Bonne Chanson.
10 h. 30 p.m. Céleste et Valentin.

Berthe Baril

Watrous, 16 octobre

Lisez et faites lire la Survivance.

Un office provincial de l'artisanat et de la petite industrie vient d'être créé à Québec

Québec. — "J'ai toujours cru en l'artisanat et en la petite industrie comme complètement indispensable à l'équilibre économique des nôtres. Voilà pourquoi je suis heureux de vous dire que l'Office provincial de l'artisanat et de la petite industrie dont, en juin dernier, j'annonçais la création prochaine, est officiellement constitué. M. Jean Marie Gauvreau, directeur de l'école du meuble, connaisseur émérite en la matière, en est le président, et le secrétaire est M. André Giroux, secrétaire de mon ministère".

Voilà la déclaration faite par l'hon. Paul Beaulieu, ministre de l'industrie et du commerce.

L'Office qui groupera des aviseurs techniques, comptera dans son exécutif, M. Louis Coderre, sous-ministre de l'industrie et du Commerce, Mlle Eveline Leblanc, Chef du Service de l'enseignement ménager au département de l'instruction publique, M. Paul Rioux, Président de l'Office des recherches scientifiques de la province. M. Emile Gauthier, directeur de l'école des arts domestiques et M. Henri Gauthier, président de la Légion Canadienne pour la province de Québec.

"D'autres personnes, reconnues pour leurs connaissances en la matière, seront invitées à travailler avec nous. J'espère qu'elles apporteront à l'office leur précieuse collaboration.

L'Office viendra en aide aux artisans:

1. En servant d'intermédiaire entre les consommateurs et les artisans.
2. En secondant les artisans déjà établis.
3. En facilitant, aux artisans qui en ont besoin, l'achat de matières première.

"Une centrale sera créée à cet effet. Elle s'occupera spécialement de la distribution des matières premières aux différents artisans ou centre régionaux.

"D'autre part, l'office collaborera au développement et à l'expansion des petites industries en mettant à leur disposition les services d'experts ou de techniciens.

"Dans un même esprit d'entr'aide des suggestions diverses seront faites aux petits industriels pour la fabrication de différents produits particulièrement en demande.

"Voilà, reprend le ministre, les grandes lignes de notre organisation, dont le but principal sera l'orientation économique des nôtres.

"J'entends bien y donner un plein épanouissement, parce que je crois d'une façon indiscutable à la nécessité d'un tel organisme.

"L'existence de l'office provincial de l'artisanat et de la petite industrie se justifie, par les résultats tangibles qui en résulteront".



JUNIORAT SAINT-JEAN

La deuxième quinzaine de l'année scolaire est chose du passé, et nous pouvons dire maintenant que notre nacelle vogue sur les grandes eaux. Car nous avons eu une de ces retraites qui placent l'homme et orientent la vie. Nous ne saurions vraiment pas comment en remercier le R.P. Parent; qu'il nous suffise de lui redire notre gratitude par la voix du journal.

Pour clôturer notre retraite, nous avons reçu Son Excellence Mgr Anthony Jordan, o.m.i., un des deux premiers évêques qui soient sortis du Juniorat. Il a dit une basse messe dans la matinée, puis est revenu le soir nous donner une magnifique causerie en un français impeccable. Parmi ses judicieux conseils, il est bon de relever celui-ci: "Gardez l'esprit familial, l'une des grandes vertus de votre grande nationalité". Son Excellence a rappelé quelques souvenirs de sa vie étudiante, comptant la dévotion mariale comme le plus doux bienfait dont il soit redevable à ses anciens maitres. Louis, notre président, l'a remercié en anglais, par délicatesse pour la vénérée maman du prélat qui etait avec nous.

Au sujet de notre Cité étudiante, il nous a fait grandement plaisir de voir qu'on s'y intéresse de loin, et même de très loin, puisqu'un étudiant de Valleyfield nous demande des renseignements sur son rouage. Voici ce qu'il a écrit à René et à Guy, rencontrés au congrès de la J.E.C. à Montréal, l'été dernier: "Nous sommes bien déterminés à établir le gouvernement collégial, comme chez-vous. . . à poser les bases d'une démocratie étudiante. Nous avons beaucoup d'idées en tête; ce qu'il nous manque, c'est l'expérience des autres. . . Les renseignements demandés vous imposeront beaucoup d'ouvrage, mais faites-çà pour l'amour du Christ." Pareille confiance double notre désir d'aller de l'avant toujours, et de travailler ferme à la formule d'une vraie Cité étudiante qui veut former "tout son homme" et "tous ses hommes".

Notre Caisse populaire a élu ses onze officiers, confiant la présidence à Marcel Dubrule et la gérance à Gérard Maisonneuve.

Aujourd'hui, dimanche des Missions, nous avons ramassé la jolie somme de $12.50 pour la Propagation de la Foi. Si nous n'avions pas eu nos pique-niques de classes hier, disait un gars, nous aurions sûrement atteint les 20 dollars.

Avec la première séance officielle de l'Académie et de l'Avant-Garde, nous pouvons vraiment dire que tout est en marche. Nous semblons tous épris d'idéal. Dieu bénisse nos bonnes volontés et nous soutienne toujours!

Le Pro.

Petite histoire des bombes

Il y a un commencement partout et la repoussante bombe atomique a eu des ancêtres ou des antécédents plutôt modestes si l'on en juge par les détails suivants. Même avant l'invention de la poudre à canon, on a fait usage d'appareils de ce genre.

Pour enveloppes de leurs engins primitifs, les anciens prenaient ordinairement des poteries, des amphores, des flacons, des marmites, toute espèce de vases de terre ou de verre satisfaisant à l'unique condition d'être essentiellement fragiles.

La charge se composait, au temps des guerres puniques, de matières inflammables: poix et résine. Ultérieurement, de feu grégeois qui avait la propriété de brûler même au contact de l'eau.

A l'instar de l'antiquité grecque et romaine, le moyen âge renfermait aussi dans des globes de terre cuite toute espèce de choses autres que des substances incandescentes, mais pouvant néanmoins donner la mort par voie de blessures, piqûres, asphyxie, suffocation, empoisonnement, ou seulement exercer une action répulsive irrésistible. On y mettait des serpents venimeux, des sucs de plantes vénéneuses, des sels métalliques à vapeurs méphitiques, des matières animales en putréfaction et "une infinité d'autres puanteurs et vilenies de pareille étoffe", comme dit un vieil auteur. Les Grecs de Byzance y introduisaient des excréments humains, et les Liégeois du XVe siècle faisaient comme les Grecs.

Quant au jeu de l'engin, il est facile à comprendre. On projetait la bombe soit à la main, soit à l'aide d'une machine. A l'instant de sa cute, l'enveloppe fragile, verre ou terre cuite, se brisait, et la charge se trouvait, par ainsi, mise en liberté.

Mais quel "progrès" depuis!

Editions Fides

Contes et aventures

Deux autres tracts de la collection **Contes et Aventures** viennent d'être publiés aux Editions Fides. Les jeunes, sans doute, les attendaient avec impatience. Ils ne seront pas déçus: ces deux plaquettes leur réserveront des surprises et des émotions.

Le numéro 7, **L'Exploit de Jean-Pierre**, par Louis Pronovost, nous révèle comment un jeune, d'apparence plutôt timide, réussit à se faire un nom et à mériter un poste de confiance dans une patrouille scoute. C'est un secret que tous voudront connaitre.

Ce récit développera chez les jeunes l'esprit d'initiative, le goût de l'entreprise, l'ambition de rendre service à leurs semblables, même quand la peur voudrait paralyser leurs efforts. Une leçon de courage se dégage de ces pages: elle ne manquera pas de créer une forte impression chez le lecteur.

Le numéro 8, **Aventures dans l'Insulinde**, de Claude Eylan, est d'ordre plutôt historique. Cette plaquette nous peint les moeurs et les coutumes de la lointaine contrée des Indes néerlandaises. Les hommes et les animaux, la nature avec ses caprices, la forêt, les pratiques superstitieuses, etc., tout est analysé par quelqu'un qui a vu. Description sobre, il est vrai, mais qui laissera le jeune lecteur satisfait.

Plaquette aussi instructive qu'intéressante. Elle vaudra peut-être autant qu'une classe d'histoire parce que le ton du récit aidera à fixer plus facilement dans la mémoire tous les détails que l'auteur a glissés dans sa description.

Ces deux tracts de 31 pages chacun sont en vente dans toutes les librairies et aux Editions Fides, 25 est, rue Saint-Jacques, Montréal-1, au prix de $0.10 (par la poste: $0.13).

On peut aussi s'abonner aux 10 tracts qui paraissent mensuellement depuis janvier 1945: $1.00.

Les cinq premiers de la collection ont été réunis en un volume. Il se vend sous une solide couverture en trois couleurs, au prix de $0.65, (par la poste: $0.70).

En faveur des Arabes

Beyrouth. — Le président du Liban, Bachara El Khoury, a déclaré que la politique de son pays consistant à défendre la cause des Arabes en Palestine est basée sur la justice et l'humanité.

Grandes misères des écoliers français

Paris. — L'année scolaire est commencée, mais les écoliers ne trouvent pas encore librement sans "points" tout le papier dont ils auraient besoin pour prendre les cours et faire leurs devoirs. Les livres scolaires sont rares et beaucoup d'écoliers ne peuvent utiliser que collectivement les dictionnaires et manuels d'auteurs différents dans la même classe, dont les prix ont terriblement augmenté même d'occasion, quand on en trouve chez les bouquinistes. Les éditeurs qui durant le premier semestre de l'année ne disposaient que de 130 tonnes de papier par mois en ont touché trois mille depuis juillet soit en tout 10 pour cent de leur consommation de 1938 et en toucheront 1150 désormais. Ils ont un gros retard à rattraper.

D'autre part si l'alimentation des enfants est maintenant mieux assurée, beaucoup de petits Français abordent l'année scolaire avec des chaussures ou des galoches et des tabliers fatigués. Ce problème est presque insoluble pour beaucoup de mamans. Heureusement pourtant, les suppléments annoncés dans le rationnement du gaz et de l'électricité et les distributions de charbon et de bois permettent d'espérer que cette année, les écoles pourront être mieux chauffées et éclairées que l'hiver précédent.

Expansion de l'aviation au Canada

Au cours des cinq prochaines années, il est prévu une très forte expansion du transport aérien au Canada a déclaré, récemment M. W.-F. English, vice-président d'Air-Canada. Les passagers se rendront dans tous les pays du monde de dans des avions nouveaux, luxueux et plus rapides.

La rencontre à Montréal des présidents des lignes aériennes du monde avec les directeurs de l'Organisation Provisoire Internationale de l'aviation civile, les séances internationales sur les communications et le transport, tout converge vers une ère nouvelle de navigation aérienne.

Air-Canada a pris livraison du premier d'une série d'avions pouvant accommoder 21 passagers, le plus gros avion jamais mis en service par une compagnie canadienne d'aviation et elle se tient constamment au courant des dernières découvertes en avionnerie.

En 1884, Robert Koch découvrit le bacille tuberculeux.

La Survivance des Jeunes

Histoire religieuse du Canada

Premières missions

Les Missionnaires français

Les Récollets

Les premiers missionnaires venus au Canada étaient des Récollets. Nous avons cité leurs noms dans l'histoire de la fondation de Québec. La première Messe fut célébrée le 25 juin 1615 dans la chapelle construite près de "l'Habitation". A Québec même, les Pères fondèrent le Séminaire Saint-Charles pour les enfants indigènes. Ils portèrent dans la suite la bonne Nouvelle aux Hurons, aux Montagnais et aux Algonquins, chez qui ils ouvrirent des missions nombreuses. Leurs principaux centres furent, outre Québec, Tadoussac et Trois-Rivières. Le Frère Sagard nous a laissé d'intéressants renseignements sur les premières chrétientés du Canada, ainsi que sur les fondateurs et Pères de la Nouvelle-France. Les premiers apôtres du Canada durent payer le tribut de leur sang: le P. Vial fut assassiné par les Hurons, ses guides, et son corps fut jeté dans le rapide nommé depuis Sault-au-Récollet. Les Récollets furent obligés de quitter le Canada et leurs chères missions en 1629, lors de la capitulation de Québec devant la flotte des Kirke. Ils ne revinrent qu'en 1670, ramenés par l'intendant Talon.

Les Jésuites

Ce fut sur leurs instances que les Jésuites vinrent au Canada. La besogne était évidemment trop grande pour un seul ordre. Nous avons également donné les noms des Pères Jésuites qui arrivèrent les premiers de leur société en 1625. Ils se mirent immédiatement à l'oeuvre et ouvrirent des missions prospères. Le Père Lejeune rédigeait chaque année un compte rendu qui prenait les proportions d'une véritable revue historique: "Les Relations".

Celles-ci étaient envoyées en France et distribuées aux anciens élèves et aux amis des Pères. C'est ainsi qu'elles aidèrent puissamment à faire connaître et aimer la colonie. Il a été dit précédemment comment l'idée et la mise en oeuvre de la fondation de Montréal furent inspirées par les "Relations". — Après le traité de St-Germain-en-Laye, 1632, les Jésuites revinrent seuls au Canada. Le maitre Richelieu tenait à l'unité même dans l'oeuvre de l'évangélisation. En 1637 ils étaient 23 Pères et 6 Frères. Les Jésuites pénétrèrent jusque chez les Iroquois, ennemis des Français et redoutables dans leurs passions.

L'oeuvre magnifique de ces hérauts de l'Evangile n'échappa point aux lois ordinaires de l'apostolat. C'est dans le sang des premiers missionnaires qu'elle puisa la fécondité. Les épreuves se multiplièrent particulièrement dans les années où les Iroquois harcelaient ,par des incursions incessantes, la nouvelle fondation de Ville-Marie. Le Frère René Goupil fut le premier témoin de la foi au Canada, 1642. Le Père Isaac Jogues, le premier apôtre des Iroquois, subit le martyre en 1646. Son compagnon, Jean de la Lande, un "donné" de la Compagnie, eut le même sort glorieux. Deux ans après, en 1648, le Père Antoine Daniel fut tué dans son église à la bourgade Saint-Joseph. Mais l'année 1649 fut terrible. Les Pères Jean de Brébeuf et Gabriel Lalemant moururent après les supplices les plus atroces. La même année, le Père Charles Garnier fut tué à la mission de Saint-Jean. A un jour d'intervalle, le P. Noël Chabanel le suivit dans le martyre. On peut dire en toute vérité que les Jésuites ont été les "Pères de l'Eglise du Canada", surtout si l'on pense au vieil adage des temps des persécutions: "Le sang des martyrs est la semence des chrétiens".

à suivre

Questionnaire

—De quelle époque date la fabrication du ciment?

—La fabrication du ciment qui sert pour les trottoirs et les fondations date de si longtemps que peu de gens en connaissent l'origine. Il y a des milliers d'années, le ciment était utilisé par les Egyptiens, les Carthaginois et les Romains; puis, pendant des siècles, après la chute de l'Empire romain, ces procédés de fabrication tombèrent en désuétude.

Ce n'est qu'au dix-huitième siècle qu'un ingénieur écossais du nom de Smeaton découvrit la méthode de faire du ciment en cuisant de la pierre à chaux ordinaire avec de la terre glaise. En 1824, Joseph Aspdin, maçon anglais, fabriqua le premier ciment "Portland".

* * *

—Qu'entend-on quand on dit qu'un diamant est de première eau?

—Il est de première eau, quand il est très transparent; de 2e et de 3e eau quand sa transparence décroît.

Le poulet trop brave

Un imprudent petit poulet,
Désobéissant à sa mère,
Loin du poulailler s'en allait.
A sa mère il ne songeait guère;
Elle, pourtant, se désolait;
"Ah! si le renard, pensait-elle,
Le rencontre! hélas, il mourra".
Or le renard le rencontra.
"Monsieur Poulet, c'est une joie
Pour moi de vous trouver ici.
Quel heureux hasard vous envoie?
—Il faisait beau je suis sorti
Malgré ma mère qui s'entête
Toujouss pour des peurs sans raison
A me garder à la maison.
Mais moi, j'aime à agir à ma tête.
—Et vous avez bien fait de braver le danger
Je n'aurais aujourd'hui, sans vous, rien à manger!"
Et se jetant sur la volaille
Qui piaille,
Il la dévore en un moment.
La désobéissance avait son châtiment.

Louis Ratisbonne.

Le Mot "chic"

Le mot chic date du temps du peintre Davin. Celui-ci avait, parmi ses élèves, le fils d'un fruitier nommé Chicque.

C'était son élève favori. "Tu seras l'honneur de mon école", lui disait-il souvent.

Malheureusement Chicque mourut à l'âge de dix-huit ans, et David éprouva un vif chagrin de sa mort.

Depuis ce moment, quand un élève lui montrait une esquisse, il disait: "Ce n'est pas Chicque qui aurait fait cela", ou bien: "Vous me rappelez Chicque".

A tout bout de champ, les élèves répétaient: "Très Chicque! — Pas Chicque du tout". Et le mot resta. On se contenta de l'amputer de sa seconde syllabe.

Les dents artificielles

Leur usage semble remonter aux plus anciens siècles, car on a remarqué, en examinant des sarcophages égyptiens, que certaines momies portaient dans la bouche des dents artificielles, au reste assez grossièrement fabriquées. Les Egyptiens ayant la coutume, barbare, d'arracher les dents des prisonniers et des criminels, les gens honnêtes qui ne voulaient pas être pris pour des malfaiteurs essayaient de remplacer les dents perdues par des appareils de prothèse rudimentaires.

Parlons bon français

Remercier pour, merci pour

En Suisse comme chez nous, on remercie **pour.** Ex.: Je vous remercie **pour** ce que vous m'avez envoyé. L'expression est dialectale et elle est en plus calquée sur l'anglaise: **I thank you for.** Le bon usage français construit remercier avec **des.** Ex.: Je vous remercie **de** ce que vou sm'avez envoyé.

Remercier **pour** a amené par analogie merci **pour.** C'est **merci de** qu'il faut dire. Ex.: **Merci de** votre offre. Je vous adresse un cordial merci des fleurs que vous m'avez envoyées. On lit dans La Fontaine: Bien grand merci du soin. —Grand merci de la coupe.

Merci s'emploie aussi absolument c'est-à-dire sans complément. Ex.: Vous m'avez rendu service, merci, grand merci.

* * *

Confronter

Ce verbe transitif signifie comparer. On confronte des gens, c'est-à-dire qu'on les met en présence afin de comparer leurs déclarations.

Confronter, contient l'idée de juxtaposition, de présence, d'opposition de front à front. Idée qu'il conserve lorsqu'il est employé intransitivement. Ex.: le jardin confronte à la route.

Confronter n'a jamais le sens de faire face avec fermeté, ou de mettre face à face en opposant la force physique ou intellectuelle. Employer **confronter** dans ces derniers sens, c'est se servir d'un de ces anglicismes que les annonceurs à la radio et les journalistes devraient éviter.

On confronte un témoin avec l'accusé. On confronte une copie à l'original, mais on ne confronte pas un ennemi supérieur; elles affrontent un ennemi supérieur, elles font face, elles tiennent tête à un ennemi supérieur.

* * *

Totaliser

Totaliser est franaçis. Il signifie additionner. On peut totaliser des dépenses, des recettes, etc., bien que l'usage courant soit encore de les additionner. Mais c'est commettre un anglicisme que de dire, par exemple: les forces armées des Etats-Unis, rendues outre-mer, totalisent maintenant 800,000 hommes. Au lieu de **totalisent,** disons: **s'élèvent à, se chiffrent à, comptent.**

La caisse scolaire de Falher reprend son travail pour la nouvelle année

Le mouvement de la Caisse scolaire dans notre école n'est pas mort, mais il s'est reposé un peu au cours des vacances. Avec octobre, il reprend sa force et sa vigueur.

Mercredi, le 3 octobre, a lieu la première grande assemblée. Sont présents: M. A. Sicotte, le Révérend Père A. Bouchard, curé, Sr M. de St-Médard, sup., M. Laurent Sicotte et les nombreux membres de la Caisse scolaire.

M. P.-A. Sicotte, en termes simples, mais forts, explique clairement le but de ce mouvement. Puis ont lieu les élections de l'exécutif. Les résultats se lisent ainsi dans les minutes: Président: Jean Campbell; vice-présidente: Jeanne Desfossés; secrétaire: Germaine Lemire; assistante-secrétaire: Claire Gariépy; directeurs: Classe I: Jacqueline Hachez, Classe II: Alice Desfossés, Classe III: Antoine Mimeault, Classe IV: Yvette Maure, Classe V: Jeanne Desfossés, Classe VI: Gaston Meneke; Comité de surveillance: Lucien Dentinger, Lucille Aubin, Henriette Roy.

La tâche qui revient à chacun lui est assignée. Tous les élèves laissent voir leur enthousiasme et leur désir de coopérer généreusement avec les membres de l'exécutif.

Le Révérend Père curé encourage fortement la gent écolière à continuer ce beau mouvement. Sa parole chaude et convainquante est recueillie avec avidité.

La prière clôt la réunion.

Maintenant, à l'oeuvre. Oui, en avant, belle jeunesse! Tu récolteras demain, ce qu'aujourd'hui, tu sèmes.

Claire Gariépy,
assistante-secrétaire.

Pour rire



Un miracle

La dame catéchiste. — Vous savez ce que c'est qu'un miracle, mes enfants?

Une toute pettie. — Je sais, Madame, c'est quand on fait tomber un beau vase en cristal et qu'il ne se casse pas.

La suite d'un vol

On explique le septième commandement de Dieu à des enfants de l'école.

—Mon petit Joseph, je suppose que tu as eu le malheur de voler 5,000 piastres. A quoi seras-tu tenu dans la suite?

Joseph, après réflexion profonde:

—Monsieur le Curé, avec cette somme je serai tenu. . . de devenir très riche!

Une histoire

Toto, qui vient de se faire raconter des histoires par sa maman, lui dit tout à coup:

—Et toi, maman, est-ce que tu aimes aussi les histoires?

—Oui, mon chéri.

—Eh bien! je vais t'en conter une, mais elle est très courte. Il y avait une fois une carafe.

—Après? continue.

—Et hier je l'ai cassée. C'est tout!

Pour cette fois, l'ingénieux Toto fut pardonné.

Un menteur

Le papa. — René comment aimes-tu ton professeur?

René (6 ans) — Très gentil, mais c'est un menteur.

Le papa — Un menteur? Comment ça?

René — Oui, il a dit hier que 6 et 3 font neuf. Aujourd'hui il nous dit que c'est 4 et 5 qui font neuf.

Acquitté grâce au cinéma

A Strasbourg, un mécanicien fut condamné à 2 mois de prison, pour avoir par négligence causé la mort d'un enfant. Celui-ci était près de la voie quand le train passa. Il fut happé et broyé.

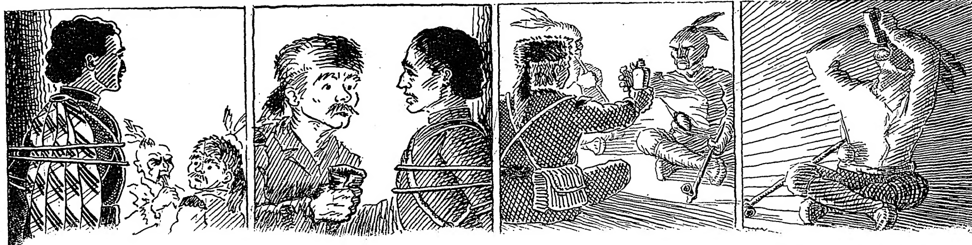
Le mécanicien prétendit n'avoir aperçu qu'une ombre comme une petite branche d'arbre. Il fit appel en justice. Une figurjne en cire ressemblant à l'enfant fut placée près de la voie, on fit rouler un train et de la machine on tourna un film. Quand les juges virent sur l'écran la reconstitution cinématographique de l'accident, ils convinrent que cette erreur était très compréhensible; grâce au cinéma, le mécanicien put être acquitté.

Exercice de prononciation

Petit exercice pour délier la langue: "La cavale au Valaque avala l'eau du lac et l'eau du lac lava la cavale au Valaque". "Le croc du cric fait craquer le roc". "Trois gros rats dans trois gros trous croquent trois croûtes". "Si ces six sangsues sont sur son sein sans sucer son sangè ces six sangsues sont sans succès."

LES ANCIENS CANADIENS

(Philippe Aubert de Gaspé) — Illustrateur: J.-M. Massicotte — Commentateur: P. Deléan, Cap-de-la-Madeleine



Arché souffrait d'une soif intense, il se hasarda à demander: "S'il est un chrétien parmi vous, pour l'amour de Dieu, qu'il me donne à boire."

—"Que veut le chien? dit la Grande Loutre". — "Le prisonnier demande à boire, répondit le coureur de bois, permettez que je lui en porte".

Le coureur de bois s'approcha du prisonnier: "Qui êtes-vous, monsieur. . . votre voix ne m'est pas inconnue." — "Archibald de Locheil, lieutenant d'un détachement anglais."

"Monsieur Arché, ne me reconnaissez-vous pas? Je suis Dumais que vous avez jadis sauvé de la mort. Ecoutez, Arché, quand même il me faudrait fendre la tête à ces deux "Canouas", dans une heure vous serez libre!"



"Mon frère veut-il à présent me vendre sa part du prisonnier? demande Dumais à la Grande Loutre." — Qu'en veux-tu faire? — Le vendre au capitaine d'Haberville qui le fera pendre! — Ca fait plus mal d'être brûlé. . . — Mon frère se trompe, un écossais préfère le feu à la honte d'être pendu.



Mon frère ment, coupa la Grande Loutre. — Ecoute, mon frère, reprit Dumais, quand la Grande Loutre et sa famille étaient malades, il y a cinq lunes, Dumais a été les chercher au risque de prendre lui-même la maladie, il les a soignés et guéris. . .



—Si Dumais, répliqua l'Indien, et sa famille fussent tombés malades, je les aurais portés dans mon wigwam, et la Grande Loutre n'aurait pas dit: je t'ai soigné, je t'ai nourri! Que mon frère, ajouta l'Indien avec fierté, emmène le prisonnier. . . la peau rouge ne doit plus rien aux visages pâles. . .



Ecoute, frère, Dumais a raconté à la Grande Loutre son aventure lorsque les glaces du printemps l'emportèrent vers la chute Saint-Thomas et comment il fut sauvé par un jeune écossais. — Mon frère m'a raconté. — Eh bien! devant le grand Esprit qui m'écoute, le prisonnier est ce jeune écossais qui m'a sauvé.

Le rôle de l'Etat n'est pas . . .

(suite de la page 1)

damner? Ce ne sera certainement pas au nom de la liberté, surtout de la part de ceux qui entendent par ce mot une entière faculté pour chacun d'organiser sa vie comme il l'entend. Et si ces gens veulent organiser la leur en corporation, que peut-on trouver alors à redire?

L'Etat doit exercer la surveillance

Le code de lois qu'ils présentent au gouvernement avec leur demande de s'ériger en corporation, ne doit pas être accepté à l'aveuglette. Autrement, nous pourrions nous demander ce que font les représentants du peuple, ministres ou simples députés, chargés de veiller aux intérêts de tous et de les concilier en vue du bien commun. Si telle corporation cherchait à étouffer toute concurrence (cela n'est pas dans la nature de la corporation qui doit travailler à maintenir la concurrence dans de justes bornes, sans la supprimer), il appartiendrait à l'Etat de corriger cet abus. Car il ne faudrait pas concevoir la corporation sur le modèle des trusts qui existent aujourd'hui et qui font leur possible pour ne pas perdre un seul de leurs pouvoirs exorbitants. Elle n'est pas, quoi qu'en disent certains journalistes plus au courant des manoeuvres de la haute finance que des choses corporatives — elle n'est pas un pouvoir suprême qui n'aurait de compte à rendre à personne. Elle reste subordonnée au bien commun de tout le corps social qu'il est du devoir de l'Etat de protéger contre des abus toujours possibles.

Corporation et moyen âge

Qu'on veuille associer la corporation au "corporatisme malfaisant du moyen âge", cela relève d'un jeu pas mal démodé. Ceux qui ne connaissent pas le vrai moyen âge et le degré de civilisation chrétienne auquel il a atteint, peuvent le calomnier à leur fantaisie. Il conviendrait pourtant de noter que les corporations du moyen âge, malgré les abus où elles devaient tomber, ont bataillé ferme dans la conquête des libertés communales contre certains rois et les grands seigneurs. Au lieu de les supprimer on aurait mieux fait de les réorganiser et de raviver l'ancien esprit de justice et de charité qui n'agissait plus, ou pas assez, chez un trop grand nombre. Leur suppression pure et simple devait laisser les ouvriers isolés en face des puissances industrielles et économiques de notre âge. Quand il leur aurait fallu de fortes organisations pour faire valoir efficacement leurs droits et les instruire de leurs devoirs, il se sont trouvés comme des individus sans cohésion sociale et sans défense, et les forces du capitalisme en ont profité pour les exploiter sans merci durant de longues années.

La corporation n'est pas fasciste

On essaie encore de discréditer la corporation en la présentant sous les couleurs du fascisme. L'erreur est grossière, car la différence est énorme. Son Eminence le cardinal Villeneuve l'a fortement soulignée. "On confond, a-il-dit, le corporatisme d'Etat avec le corporatisme d'association, le corporatisme politique avec la corporation professionnelle. Le premier, le corporatisme d'Etat, consiste en ce que l'Etat lui-même impose d'autorité des syndicats ouvriers ou corporations professionnelles qu'il **régit et domine immédiatement, s'en faisant des machines de parti et les organes serviles de sa puissance.** Ce corporatisme, allez le chercher en Allemagne, en Italie et, sous un autre nom, en Russie elle-même." Et encore: "En ce qui concerne le corporatisme fasciste, formé de corporations avec comité corporatif central et ministère de corporations, à la différence du corporatisme social préconisé par l'Eglise, les lois viennent d'en haut, de l'autorité d'Etat, et descendent d'échelon en échelon jusqu'aux moindres replis de la société. Tandis que dans notre corporatisme, c'est la voix du peuple, celle de l'ouvrier et celle du patron, celle du travail et celle du capital, qui s'harmonise d'abord pour se faire entendre des législateurs, discrètement ou hautement selon le cas, et en vue du bien commun."

Cette différence entre le corporatisme d'Etat et le corporatisme d'association, il faut l'affirmer bien haut en face de ceux qui travaillent à créer partout la confusion. Le vrai corporatisme est un moyen de protéger les libertés démocratiques contre la dictature économique. Aussi voyons-nous les puissances capitalistes mettre tout en oeuvre pour le combattre. Cela suffirait à nous avertir des bienfaits qu'il peut nous apporter.

Observatoire

(Suite de la page 1)

coups de marteau sur l'idole qu'ils ont si longtemps adorée.

En ces temps-ci, les adversaires du corporatisme d'association tâchent de lui faire mauvaise presse en le présentant comme une doctrine d'origine fasciste. Ce qui ne les empêche pas, d'autre part, de le faire remonter au moyen âge.

Cette confusion des mots peut être le fruit de l'ignorance; mais elle est parfois voulue, préméditée. Il parait évident qu'on espère, en certains milieux, en tirer quelques profits. En tout cas, on se trompe grandement si l'on croit travailler par là à pacifier les esprits. La confusion des mots et des idées n'a jamais rien produit de bon; et elle conduit aisément au désordre des moeurs.

* * *

D'où viennent les ordres?

M. Louis Budenz, ancien éditeur du journal communiste le "Daily Worker" converti au catholicisme, a déclaré que les chefs communistes connus aux Etats-Unis reçoivent leurs ordres de quelqu'un placé plus haut qu'eux. M. Budenz n'a pas précisé davantage.

Avant la guerre, ce n'était un secret pour personne qu'ils les recevaient de Moscou. On peut se demander s'il n'en est pas encore ainsi. Cela nous aiderait à comprendre pourquoi les grèves se multiplient.

Il est étrange que des associations, ouvrières ou autres, se laissent conduire par des doctrines révolutionnaires du dehors au lieu de travailler uniquement pour leur bien commun et pour celui de leur patrie.

M. Budenz a ajouté que le communisme a été établi pour mettre fin à la religion et qu'il n'y a pas d'accord possible entre le communisme et le catholicisme. Partout, en effet, où le communisme a réussi à dominer, son premier soin a été de s'attaquer aux oeuvres de la religion. La déclaration d'un ancien chef communiste qui doit savoir un peu de quoi il en retourne, confirme ce que nous savions depuis longtemps.

S. P.

De Gaulle s'oppose à la centralisation

Paris. — Le chef du gouvernement provisoire de la République, le général de Gaulle, a reçu 500 journalistes français et étrangers. Il leur a adressé la parole une heure durant sur les perspectives de paix mondiale, les relations de la France avec l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne, d'autres sujets.

Le général de Gaulle "ne veut plus revoir de Reich allemand". Il rappelle que la France a été envahie 3 fois depuis 75 ans. Il s'oppose donc aux projets dont il est bruit et qui tendent à restaurer la centralisation administrative en Allemagne. Il dément que la France veuille annexer aucune partie de l'Allemagne mais exprime le voeu que cette dernière soit morcelée en plusieurs Etats distincts.

Contrôles de guerre gardés pour 5 ans

Londres. — La Chambre des communes anglaises a prolongé de cinq ans les vastes pouvoirs de contrôles de guerre du gouvernement anglais par un vote de 258 à 139, à la suite d'une victoire remportée par le gouvernement travailliste contre une violente attaque conservatrice dirigée par M. Anthony Eden, ancien ministre des affaires étrangères.

M. Eden a soutenu que jamais auparavant un gouvernement anglais n'avait demandé, en temps de paix, des pouvoirs aussi vastes que ceux que réclamait le gouvernement travailliste.

Auparavant, la Chambre avait rejeté, par un vote de 306 à 183, un amendement du parti conservateur pour limiter à deux ans le pouvoir du gouvernement de conscrire la main-d'oeuvre, de réglementer les prix des vivres, des vêtements, des matériaux de construction, de diriger la production et même de réquisitionner des logements.

L'organisation de la marine est en marche

Ottawa. — L'organisation de la réserve de la Marine royale canadienne — 182000 hommes — telle que définie récemment par le ministre de la Défense nationale, est maintenant en marche, a annoncé le quartier général du service naval.

Comme le laissait entendre le discours du ministre Abbott en Chambre, il n'y aura dorénavant qu'une seule réserve au lieu de deux. On entrainera les officiers et les marins de la nouvelle force selon des standards qui pourront être comparés d'une façon favorable à ceux des officiers et des hommes de grade équivalent dans la M. R. C. Ils porteront aussi un uniforme semblable à celui des officiers et des hommes d'équipages de la force permanente.

Il craint le monopole de la force atomique

Londres. — Le capitaine Raymond Blackburn, député travailliste, a prétendu que certains capitalistes américains tentent d'utiliser les découvertes de la force atomique pour constituer un monopole industriel. Il a ajouté que ces capitalistes avaient rejeté la proposition faite en 1943 par des savants anglais, à savoir que les progrès des travaux sur la bombe atomique devraient être communiqués à la Russie.

Adoucissement à l'endoit de Rome

Londres. — De sources officielles, en Grande-Bretagne, on rapporte qu'on a entamé des négociations dans le but de reviser et d'adoucir les conditions de l'armistice italien, en attendant la rédaction finale et officielle du traité de paix avec ce pays.

Il n'en tient qu'à l'Union soviétique pour que l'Europe soit placée sur une solide base de paix; les autorités britanniques et américaines attendent que la Russie produise une proposition en vertu de laquelle l'impasse en marge des traités sera brisée.

On leur accorde un délai d'un an

Ottawa. — Les citoyens des Etats-Unis qui étaient menacés de perdre leur nationalité à cause d'une résidence trop prolongée au Canada bénéficieront d'un délai d'une année.

L'ambassade des Etats-Unis, Canada a annoncé que le président Truman a ratifié un amendement à la loi de 1940 concernant la nationalité américaine. Cet amendement reporte du 14 octobre 1945 au 14 octobre 1946 le délai accordé à ceux qui, étant devenus citoyens des Etats-Unis par naturalisation, sont exposés à perdre cette citoyenneté par suite d'un trop long séjour au Canada.

Assemblée générale annuelle du Conseil supérieur de la Coopération

Le Conseil supérieur de la Coopération a tenu son assemblée générale annuelle à Québec ces jours derniers, sous la présidence de monsieur Henri-C. Bois.

Dans son rapport, le secrétaire, M. Eugène Bussière, a rappelé les principaux problèmes qui ont été étudiés cette année. Le plus important a été, incontestablement, celui de la taxation des coopératives. L'on sait en effet que le Conseil a coordonné toute la défense du mouvement coopératif, lors de l'Enquête royale sur la taxation des coopératives. A cette occasion, il a rappelé que le rapport des commissaires avait été remis à l'Honorable Ilsley, ministre des finances. Celui-ci a cependant déclaré qu'il n'en révélerait pas le contenu avant d'en avoir pris lui-même connaissance.

Un autre problème qui a fait l'objet d'une attention particulière a été celui de l'habitation. De nombreux renseignements ont été fournis aux coopérateurs, en particulier sur la rédaction de leur constitution. Le Conseil est également intervenu auprès du Fédéral pour obtenir une interprétation de la loi fédérale du logement en rapport avec les coopératives d'habitation, telles que constituées dans notre province. La réponse d'Ottawa indique que pour bénéficier des avantages de cette loi, il faudrait apporter aux constitutions actuellement en vigueur des modifications importantes, c'est-à-dire transformer légalement du moins, nos coopératives d'habitatoin et de construction en des coopératives de logement.

Une autre intervention a été faite auprès du Gouvernement provincial cette fois, en vue de demander quelques amendements à la "Loi des Syndicats coopératifs", et surtout pour obtenir la création d'une Commission chargée de préparer un projet de refonte de nos lois coopératives. Quelques amendements ont été accordés et l'on espère que le Gouvernement nommera sous peu la Commission demandée.

Le Conseil s'est aussi occupé d'aider à la formation de plusieurs coopératives de consommation et d'habitation et aussi à la formation de la "Coopérative de taxis de Québec" et du "Garage coopératif de Québec". Il a aussi collaboré activement avec le "Service extérieur d'éducation sociale" de l'Université Laval, dans la rédaction des cours par correspondance sur la coopération.

Les problèmes de la législation et de l'habitation coopérative feront encore l'objet d'une étude particulière cette année, en plus de celui de la finance coopérative, qui devait être le thème du 7e congrès général de la coopération. On sait que ce congrès qui devait être tenu à Québec, les 5, 6 et 7 octobre a été remis à l'an prochain, afin de se soumettre à une ordonnance de la Commission des Prix qui empêchait la tenue des congrès. Toutefois, les conférences qui devaient y être prononcées seront quand même publiées.

Les officiers du Conseil supérieur de la Coopération pour cette année seront: MM. Henri-C. Bois, président; Gérard Filion, vice-président; Eugène Bussière, secrétaire, le T.R.P. Georges-Henri Lévesque et M. A.-J. Boudreau, conseillers.